

BUDGET 2023

Maintenir un service public de qualité



INFOS MUNICIPALES

Espace Chatelet : constitution
d'un jury de concours
p. 8

CADRE DE VIE

Jardiner dans le calme,
c'est possible !
p. 25

JEUNESSE

Projet « Savoir Être Génial
Par l'Art » avec le collège
p. 30

biocoop

Des Monts d'Or

BIO & Local

- Épicerie
- Fruits et légumes
- Produits locaux
- Vrac



Et en plus,
au **Biocoop** du
Val d'Azergues :



- Traiteur
 - Poissonnerie
et du service de
 - Click and
collect
- BIO & éthique**

biocoop

Du Val d'Azergues

Biocoop des Monts d'Or

16, AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE
69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
04 74 71 86 39

Biocoop du Val d'Azergues

485, ROUTE DE LA VALLÉE
69380 CIVRIEUX-D'AZERGUES
04 78 43 00 16

ÉDITO



« Moins de pollution, moins de bruit, moins de stress, nous souhaitons une ville apaisée. »

Chères Champenoises, chers Champenois,

13 000* véhicules par jour avenue de Lanessan ! Est-ce vraiment ce que nous souhaitons encore aujourd'hui pour notre commune ? Au moment où les pics de pollution sont de plus en plus nombreux, où les émissions de gaz à effet de serre s'envolent, où les tensions sur les matières premières sont fortes, assurément non.

Moins de pollution, moins de bruit, moins de stress, nous souhaitons une ville apaisée.

Pour conserver le commerce local, contrairement à ce qu'assurent certains, il existe d'autres choix au « tout voiture ». S'ouvrir à tous les modes de déplacements en est un. Un cycliste est un client comme un autre, qui peut garer son vélo facilement, au plus proche des commerces, libérant par là même des places de stationnement.

L'époque change, les préoccupations en matière de santé publique, de crises climatique et économique sont au cœur de nos réflexions et nous devons apporter des réponses à notre échelle sur ces sujets. Favoriser d'autres modes de mobilité que la voiture individuelle en est une. C'est pourquoi nous sommes très heureux de la validation par les élus de la Métropole du passage de la Voie Lyonnaise 4 par le boulevard de la République, qui permettra aux Champenois et aux autres de se déplacer à vélo de façon sécurisée dans la commune. Nous allons maintenant pouvoir travailler avec les services métropolitains et les riverains sur les détails du trajet et les sens de circulation automobile.

En février, le budget 2023 a été voté à l'unanimité par les élus : il allie rénovation et adaptation de notre patrimoine aux enjeux d'aujourd'hui, et maintien d'un service public de qualité. Dans un contexte inflationniste fort, il repose sur des dépenses de fonctionnement resserrées et une politique d'achat rigoureuse. Cette année encore, nous n'aurons pas recours à l'emprunt et nous n'augmenterons pas la part communale des impôts locaux, conscients et solidaires des difficultés rencontrées par beaucoup d'entre vous.

Au moment où nous sommes bientôt à la moitié de notre mandat, je me réjouis de voir se concrétiser de nombreux projets : la réhabilitation et l'extension de la Villa d'Este, future mairie annexe, avancent à grands pas, la cabane à dons a été inaugurée en mars et le Repair café débutera ses activités en avril. Concernant notre 2^{ème} grand projet de la mandature, l'Espace Chatelet, nous en sommes à la phase de choix de l'architecte et nous serons normalement en mesure de vous le présenter avant l'été.

Très heureux des nombreux échanges que nous avons pu avoir lors des réunions de quartier, nous vous proposons un nouveau rendez-vous pour être au plus proches de vous et de vos préoccupations : le 1^{er} café des élus aura lieu le mercredi 26 avril de 16h à 18h sur le marché. Il sera suivi d'autres rendez-vous à différents points de la commune. Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Bien à vous,

Véronique Gazan,
maire de Champagne au Mont d'Or

* source : Etude Métropole 2019

SOMMAIRE

- 01 ÉDITO
- 03 EN IMAGES
- 06 INFOS MUNICIPALES
- 12 DOSSIER
BUDGET 2023, MAINTENIR UN SERVICE
PUBLIC LOCAL DE QUALITÉ
- 16 SOLIDARITÉ
- 21 CADRE DE VIE
- 27 JEUNESSE
- 31 CULTURE
- 35 LOISIRS & SPORTS
- 40 LIBRE EXPRESSION
- 41 VIE PRATIQUE
- 44 AGENDA



Carnaval - Défilé déguisé des enfants

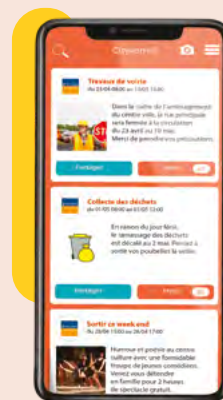
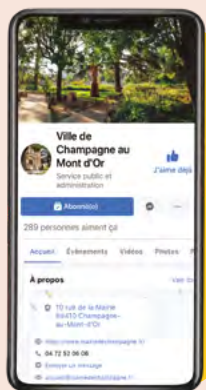


Cabane à Dons

Suivez toute
l'actualité
de notre ville
mairiedechampagne.fr



Facebook :
[villedeschampagneaumontdor](https://www.facebook.com/villedeschampagneaumontdor)



Citykomi

Directrice de la publication : Véronique Gazan, Maire
Rédactrice en chef : Geneviève Bensiam, adjointe à la communication,
Chargée de communication : Sophie Vuillot
Photos : Adobe Stock, Mairie de Champagne, Associations champenoises
Régie publicitaire : E.M.S. - 06 98 75 52 00
Conception : MLJacquin-Graphiste
Impression : Imprimerie IDMM - Champagne au Mont d'Or
Bulletin Municipal tiré à 3300 exemplaires - Dépôt légal n° 164
Imprimé sur papier Nautilus 100% recyclé et ecolabellisé
qui assure une gestion forestière respectueuse de l'environnement.





© Christian Doldi

Cérémonie des vœux
Dimanche 15 janvier



© Christian Doldi



© Christian Doldi



© Christian Doldi



© Christian Doldi

| EN IMAGES

Réunion d'information Repair Café
Jeudi 26 janvier



Inauguration de la Cabane à Dons
Samedi 11 mars



De gauche à droite : Marie-France Formisano, membre du Conseil des aînés, Véronique Gazan, maire et Josette Ducreux, adjointe à la solidarité



Réunion de quartier Champagne Est
Jeudi 9 mars





Carnaval - Défilé déguisé des enfants
Samedi 11 mars

Carnaval - Soirée des Champenois
Samedi 11 mars



Repas de l'âge d'or du Comité des Fêtes
Dimanche 19 mars



INFOS MUNICIPALES

UNE VOIE LYONNAISE boulevard de la République

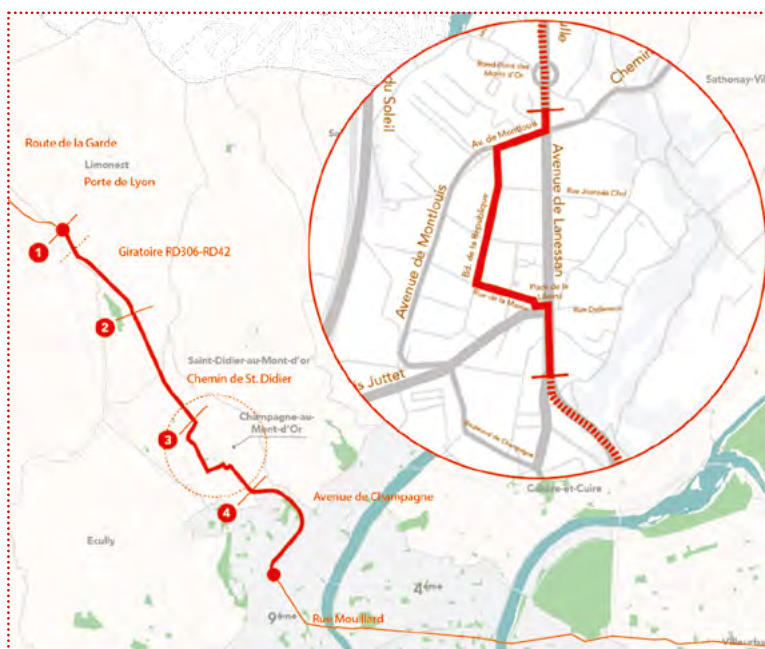
Connecter 40 communes de la Métropole en assurant sécurité et fluidité des modes de déplacement actifs, c'est l'ambition des Voies Lyonnaises à horizon 2026.

Ce réseau de 12 pistes cyclables est destiné à tous les usagers et tous les usages : des trajets quotidiens du « vélotafeur » aguerrri aux promenades du dimanche de la famille avec enfants en vélo-cargo ; le gabarit et la séparation de la chaussée par une bordure épaisse garantissent un confort nécessaire pour encourager les cyclistes hésitants et atteindre l'objectif de tripler les déplacements cyclables d'ici fin 2026 que s'est fixé la Métropole. Ces aménagements offrent également une occasion d'améliorer le confort des piétons, souvent lésés au profit de la voiture.

Champagne fait partie des communes couvertes par ce maillage, grâce au passage de la Voie Lyonnaise 4, qui relie Lissieu à Villeurbanne par Dardilly, Limonest, Champagne-au-Mont-d'Or et les 9^e, 4^e, 1^{er} et 6^e arrondissements de Lyon. La section de Lyon 9^e à Limonest, traversant Champagne, a fait l'objet d'une concertation entre le 19 septembre et le 21 octobre 2022, avec une réunion publique le 29 septembre au Centre Paul Morand qui a réuni près de 200 personnes. À la clôture de la concertation, ce sont plus de 130 avis qui ont été exprimés, que ce soit pendant la réunion publique, sur la plateforme Je Participe, dans les registres déposés en mairie ou par email à l'adresse dédiée.



Ces nombreuses contributions ont permis à la Métropole de Lyon et la mairie de Champagne de déterminer un tracé répondant à l'objectif de desserte des centralités des Voies Lyonnaises tout en limitant l'impact sur les activités en centre-ville (voir plan ci-dessous). La section, à son extrémité nord, démarre à l'échangeur de la Garde à Limonest et suit la Route Nationale 6 sur la route du Puy d'Or, l'avenue du Général de Gaulle et le nord de l'avenue Lanessan ; elle emprunte ensuite l'avenue de Montlouis pour rejoindre le boulevard de la République jusqu'à la rue de la Mairie ; enfin, elle traverse la place de la Liberté pour retrouver l'avenue de Lanessan qu'elle suit jusqu'à la rue Mouillard via l'avenue du 25^e Régiment des Tirailleurs Sénégalais.



➤ **Ce tracé, qui implique un léger détour à vélo, permettra de conserver le stationnement, la végétation et les fonctionnalités (terrasses, étals, bancs, etc.) sur l'avenue de Lanessan. Le boulevard de la République et une partie de la rue de la Mairie seront mis en sens unique ce qui permettra d'apaiser ces rues, empruntées pour accéder à de nombreux équipements à proximité. Ce tracé a pu être validé et voté par les élus métropolitains lors du conseil de la Métropole de Lyon du 27 mars dernier.**

Les prochains mois seront rythmés par de nouveaux temps d'échange pour travailler avec les riverains sur les sens de circulation et tenir les Champenois informés de l'avancement du projet et préparer le début des travaux, prévu pour 2024.

Retrouvez les documents de la concertation sur la plateforme <https://jeparticipe.grandlyon.com/>

LES TRAVAUX DE LA FUTURE MAIRIE ANNEXE avancent

La future mairie annexe (anciennement nommée Villa d'Este) fait l'objet actuellement de travaux majeurs de réhabilitation.

Avec un budget total de 1,9 M€, ce projet bénéficie du soutien de l'Etat et de la Métropole à hauteur de 510 K€ de subventions.

L'objectif principal de cette réhabilitation est de rassembler, sur un espace commun, les agents de la commune, en créant un pôle mairie clairement identifiable.

Pour ce faire, avec l'extension, la mairie annexe représentera 483 m² de surface de plancher, comprenant une salle spacieuse qui pourra accueillir entre autres les conseils municipaux et les mariages. Le bâtiment sera également exemplaire en matière de performance énergétique.

Cette réhabilitation ambitieuse permettra d'offrir de nouveaux espaces de travail. Avec une conception écoresponsable, cette extension sera un exemple de construction durable pour les années à venir.

Les travaux avancent à grands pas : la toiture de la bâtisse existante vient d'être entièrement rénovée avec isolation extérieure et isolant de très forte épaisseur en laine de bois. Les fenêtres en triple vitrage sont en cours de pose et les aménagements intérieurs ont débuté.

Du côté de l'extension, l'ossature bois vient d'être posée et l'on devine déjà bien la forme de la future mairie annexe.

La fin de cette rénovation est prévue pour l'été 2023.



INFOS MUNICIPALES

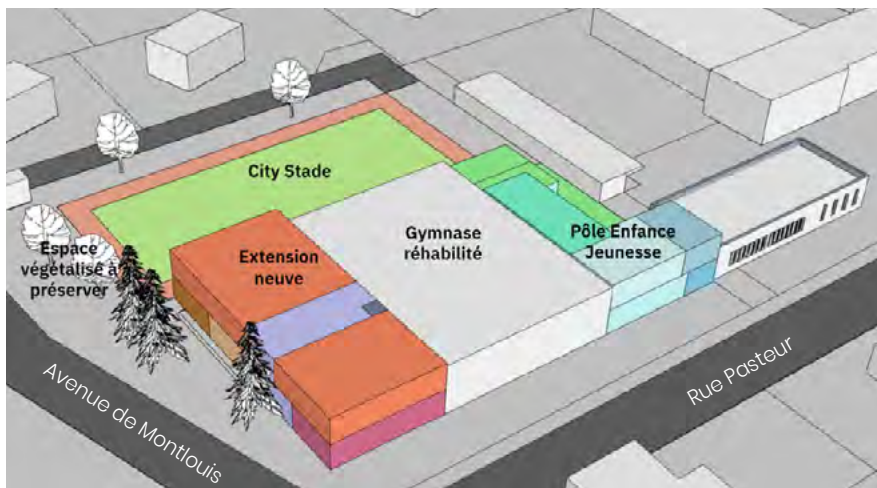
CONSTITUTION D'UN JURY DE CONCOURS pour le choix du projet de l'Espace Chatelet

L'étude patrimoniale, réalisée par le cabinet Florès fin 2021, a confirmé la possibilité d'intégrer, sur le tènement du gymnase Chatelet, un Pôle Enfance et de nouvelles salles de danse et de tatamis. L'implantation permet de conserver les investissements passés comme le City Stade et d'optimiser les bâtiments et les flux entre scolaire et petite enfance.

Les études de programmation ont été réalisées sur 2022 et tous les utilisateurs du site ont été rencontrés afin de recueillir leurs besoins (associations, Pôle Enfance...).

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 7.7 M€ TTC. Le projet vise un très haut niveau de performance énergétique avec comme objectif une labellisation ENERPHIT (label Passif dans le cadre d'une rénovation). Il sera raccordé au réseau de chaleur urbain nouvellement déployé.

Une procédure de concours a été lancée début 2023 et 4 équipes de maîtrise d'œuvre seront amenées à produire une esquisse pour le printemps. Cette procédure formalisée, strictement encadrée par le code de la commande publique, réunira un jury de concours qui retiendra le meilleur projet. Ce jury est composé des membres de la commission d'appel d'offres qui comprend des élus et 2 membres qualifiés : un représentant du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture,



Vue macroscopique issue de l'étude patrimoniale concernant le projet de l'espace Chatelet

d'Urbanisme et de l'Environnement) et un du Sigerly (Syndicat de Gestion des Energies de la Région Lyonnaise).

À l'issue de cette procédure (vers le mois de juin), le projet retenu sera dévoilé aux Champenois. Constituant la première phase des études de conception, il pourra être amené à évoluer. Le projet sera donc affiché en mairie et publié sur le site internet de la ville. Vous pourrez ainsi apporter vos remarques et vos propositions d'évolution. Des phases de concertation avec les associations utilisatrices sont également prévues.

Le calendrier de ce projet permettra aux associations de ne pas avoir d'impact sur leurs activités pour la saison 2023-2024.

C'EST NOUVEAU !

VENEZ ÉCHANGER avec vos élus !

Les élus du conseil municipal vous invitent à venir échanger autour d'un café ou d'un apéritif, selon l'horaire.

Ils viendront à votre rencontre sur différents lieux de la commune :

- Mercredi 26 avril de 16h à 18h : café des élus sur le marché,
- Samedi 10 juin de 10h30 à 12h30 : apéritif des élus devant la médiathèque Le 20,
- Lundi 4 septembre de 8h30 à 10h30 : café des élus devant le groupe scolaire Dominique Vincent à l'occasion de la rentrée,
- Mercredi 29 novembre de 16h à 18h : café des élus sur le marché.





Améliorations et inventaire des **CONCESSIONS AU CIMETIÈRE**

Plusieurs actions évoquées l'an dernier ont abouti :

- Les travaux et actions de curage régulières réalisés sur les caniveaux du cimetière ont permis de réduire la présence d'eaux stagnantes, propice au développement des moustiques. Dans le cadre de la lutte contre le moustique tigre, qui doit être une préoccupation de chacun, évitez la présence d'eaux stagnantes en retournant notamment les vases funéraires non utilisés, ou en les remplissant de sable.
- L'entretien des allées et des concessions non occupées a également été amélioré.
- Le contrôle d'accès des grands portails a été mis en place au 2^{ème} semestre 2022.
- Pour la sécurité des lieux de passage, des affaissements de sols devant les tombes liés à des travaux de finition incomplets de la part des entreprises funéraires sont régulièrement rectifiés par la commune (12 en 2022).
- Un nouveau tableau d'information a été installé à l'entrée principale. Il permettra d'améliorer l'affichage d'éléments réglementaires et utiles pour ce site de mémoire.

L'inventaire des concessions engagé sur l'année 2022 a abouti.

Il permet de disposer d'un inventaire numérique et de photographies à jour de l'ensemble des concessions de notre cimetière communal (un peu plus de 1 800 tombes).

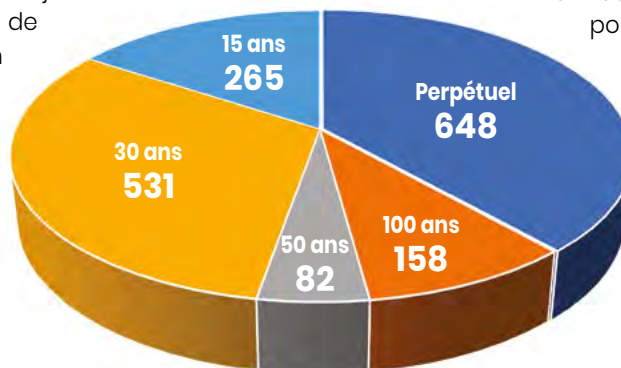
Les 94 tombes des morts pour la France, inscrits sur le Monument aux morts et sous la responsabilité d'entretien de la commune, ont également bénéficié de cet inventaire détaillé.

Cet état des lieux va permettre à la commune d'engager dans un premier temps des opérations de relevage pour toutes les concessions échues jusqu'en 2018 (une soixantaine). Pour ces concessions non renouvelées, le droit est reconnu à la commune de les reprendre ; chaque concession concernée a fait l'objet du dépôt d'une plaque. Si les titulaires ou les ayants droit ne sont pas venus en mairie pour une régularisation, ils seront destinataires d'un courrier recommandé avec avis de réception. De même, la liste des concessions non renouvelées sera affichée au cimetière, de façon à informer au maximum les familles qui auraient déménagé.

Cette action, qui se traduira aussi par une délibération en conseil municipal, permettra de rendre disponible un nombre plus important de concessions et de se rapprocher ainsi des obligations réglementaires des communes, concernant la capacité d'inhumation.

L'inventaire a également permis de répertorier les concessions en mauvais état. Nous rappelons de nouveau que **l'entretien est du ressort des familles** et non de la commune (article 24 du règlement intérieur). Des actions auprès des détenteurs auront lieu après les opérations de relevage précitées.

Par ailleurs, des réflexions sont en cours pour améliorer la signalétique intérieure du cimetière, ainsi que l'entrée principale (bancs, rangement poubelles).



Répartition des concessions selon la durée (la commune n'autorise plus que des concessions à 15 ou 30 ans)



LES RÉUNIONS DE QUARTIER se poursuivent

Après Champagne « Est » le 9 mars, c'est au tour des habitants de Champagne Centre de venir à la rencontre des élus lors d'une réunion organisée le jeudi 25 mai à 18h30 au Centre Paul Morand. Les riverains concernés recevront une information dans leurs boîtes aux lettres mi-mai.

I INFOS MUNICIPALES

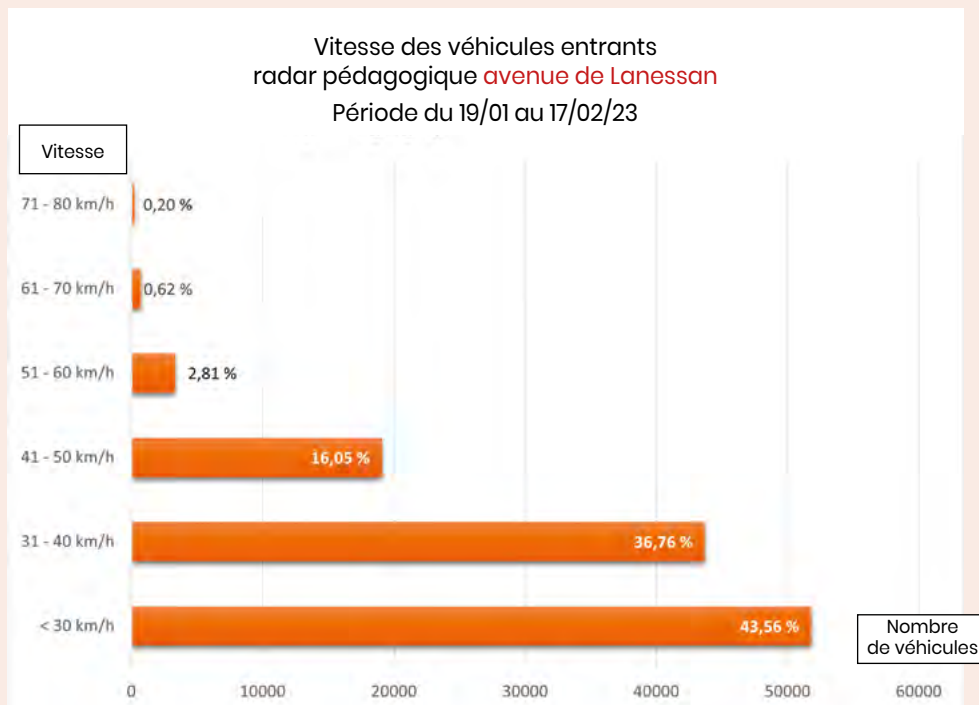
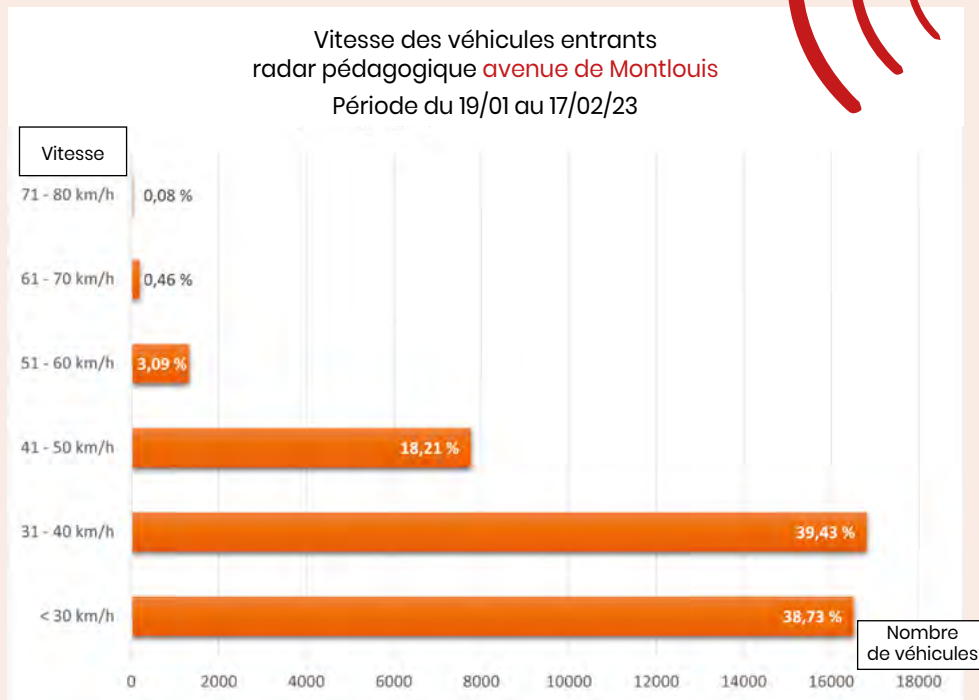
L'ACTUALITÉ DE LA POLICE MUNICIPALE

Installation de **RADARS PÉDAGOGIQUES**

2 radars pédagogiques ont été implantés avenue de Montlouis et avenue de Lanessan pour relever les vitesses enregistrées sur ces axes. Ce dispositif permet à la police municipale, d'identifier les plages horaires où les vitesses des automobilistes sont les plus élevées.

Grâce à ces informations, la police municipale peut mettre en place des contrôles de vitesse ciblés sur ces axes pour le bon respect des limitations.

Il est rappelé que la commune est passée « Ville 30 » en 2022.



Résultats du sondage sur l'**EXTENSION DE LA ZONE BLEUE**

85 personnes (77 réponses en ligne et 8 réponses papier) se sont exprimées sur ce dispositif mis en place pour une période test depuis avril 2022.

Voici les résultats :

- 1 Avez-vous une carte de stationnement résidentielle ou professionnelle ?
Oui 54 %
- 2 Avez-vous eu des difficultés pour l'obtenir ?
Non 88 %
- 3 Êtes-vous satisfait de l'extension de la zone bleue ?
Oui 51 %
- 4 Êtes-vous satisfait de la carte de stationnement résidentielle ou professionnelle ?
Oui 59 %
- 5 Avez-vous constaté une augmentation des places disponibles de stationnement dans les rues faisant partie de la nouvelle zone bleue ?
Non 51 %
- 6 Êtes-vous favorable au maintien de la zone bleue dans sa configuration actuelle ?
Oui 54 %
- 7 Êtes-vous favorable au maintien des cartes de stationnement résidentielles/professionnelles ?
Oui 76 %
- 8 Souhaitez-vous une extension de la zone bleue ?
Non 70 %



54 % des répondants étant favorables au maintien de la zone bleue dans sa configuration actuelle, nous allons donc maintenir ce dispositif. Les cartes distribuées restent valables jusqu'en 2024.

Nous allons maintenant prendre le temps d'étudier l'ensemble des remarques qui ont été faites afin d'améliorer, dans la mesure du possible, le dispositif.

Voici cependant déjà quelques réponses à certaines remarques exprimées :

» *Je ne comprends pas pourquoi certaines zones bleues s'étendent aussi loin des commerces*

L'objectif de l'extension de la zone bleue est d'éviter les voitures ventouses des personnes extérieures à la commune qui utilisent les bus. Ce phénomène nous avait été signalé, notamment sur le haut de l'avenue de Lanessan et les rues perpendiculaires (Champfleury, Ampère et début de Montlouis).

» *Cela est compliqué lorsqu'on veut partir un week-end ou même laisser notre voiture une journée de repos comme le samedi.*

Avec la carte résidentielle de stationnement, vous pouvez stationner sans problème toute une journée ou le week-end.

» *Ne disposant pas de la carte de résidents je ne peux pas stationner à proximité de chez moi. Je dois donc m'éloigner.*

Si vous habitez dans la zone bleue et que vous n'avez pas de stationnement prévu chez vous, vous pouvez demander la carte résident et ainsi vous garer à proximité de chez vous.

» *Moins de places gratuites pour ceux qui habitent Champagne*

Toutes les places de stationnement sont gratuites à Champagne ainsi que la carte de stationnement résidentielle et professionnelle.

» *J'ai besoin de stationner mon véhicule pour une durée plus conséquente du fait que j'utilise justement les transports en commun et les déplacements à pied la semaine pour aller au travail*

Pour rappel, depuis de nombreuses années, le stationnement sur toute la commune est limité à 48h par arrêté municipal. L'extension n'a donc rien changé.

» *Les commerçants qui veulent la rotation des véhicules bloquent des places toute la journée, il faudrait des stationnements réservés à l'extérieur du centre-ville pour eux*

Il est légalement impossible de réserver des places pour certaines personnes. En revanche, les commerçants peuvent se garer dans la zone bleue résidentielle ou dans les zones libres.

» *Le petit parking entre deux immeubles pratiquement en face de la médiathèque est en zone bleue mais interdit de stationnement même avec notre carte de stationnement professionnel. (Bd de la République)*

Ce parking est un parking public, qui n'est pas réservé aux résidents de la résidence des Pastourelles ou au personnel de la crèche. Comme tout parking public, il n'est pas en zone résidentielle pour favoriser la rotation des véhicules en stationnement.





Budget 2023, **MAINTENIR UN SERVICE PUBLIC LOCAL DE QUALITÉ**

Ce 2 février, le budget primitif 2023 a été adopté par le conseil municipal à l'unanimité. Ce budget est le reflet du Rapport d'Orientation Budgétaire, actant du débat mené lors du dernier conseil municipal de décembre.

» DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SCRUTÉES À LA LOUPE

Dans un contexte inflationniste, l'objectif du budget primitif 2023 est de proposer un équilibre entre l'augmentation des coûts et la stratégie d'achat de la collectivité, tout en suivant l'évolution mécanique ou demandée des traitements et salaires. Au cours de l'année, un travail de recensement des achats permettra une remise en question des habitudes, une mise en concurrence systématique au-delà d'un seuil défini, une optimisation des dépenses pour un objectif clair : **maintenir un service public local de qualité en optimisant les ressources nécessaires pour y parvenir.**

» LES RECETTES DE FISCALITÉ LOCALE BUDGÉTÉES

Elles sont dynamiques du fait de la revalorisation législative et automatique des bases de calcul liées à l'inflation. Il faut souligner que, comme l'an dernier, la commune de Champagne n'augmentera pas les **taux communaux des taxes foncières qui resteront donc stables en 2023.**

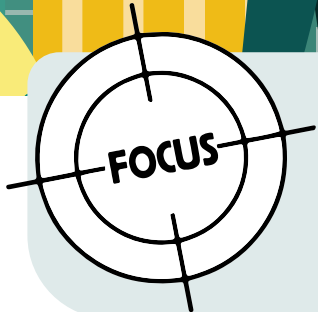


» MAINTENIR LE RYTHME DES INVESTISSEMENTS POUR ENTREtenir ET AMÉLIORER NOTRE PATRIMOINE

Principaux investissements 2023 :

- **1^{ère} phase de la réhabilitation de l'espace Chatelet** (948 K€).
- **Traitement de la Médiathèque Le 20** pour lutter contre la surchauffe estivale (205 K€).
- **Raccordement au réseau de chaleur du Groupe Scolaire Dominique Vincent** (145,5 K€).
- **Création d'une cuve de récupération des eaux de pluie** (parking Espace Monts d'Or) pour arroser le stade René Rollet (150 K€, subventionné à près de 50%) et de **4 cuves de récupération des eaux de pluie de 5000 L** (Gymnase Bonora, 20 K€).
- **Modernisation de notre matériel de visionnage de vidéo-protection** (42 K€) et des **caméras plus performantes** (5 K€) capables de permettre la lecture des plaques d'immatriculation.
- **Optimisation du réseau informatique de notre Groupe Scolaire** (42,7 K€).
- Pour la restauration scolaire, acquisition de **3 fours de remise en température** (12,6 K€) pour pouvoir assurer des prestations de qualité pour le déjeuner de nos enfants.

Il est à noter la haute qualité des dossiers de demande de subvention, puisque la commune bénéficiera de 591 K€ de recettes de subventions (dont 517 500 € pour la réhabilitation de la Villa d'Este).



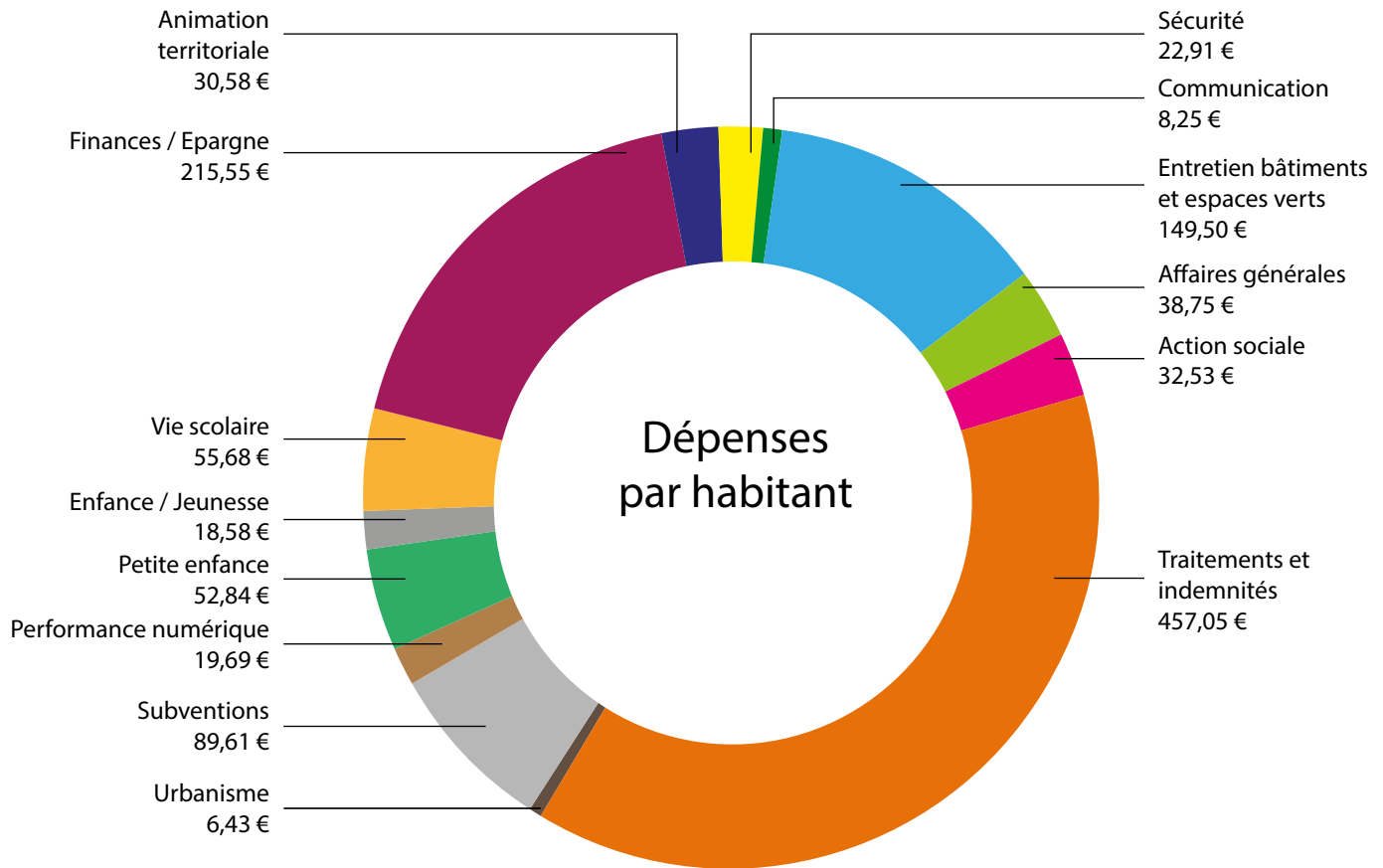
» LE BUDGET 2023 EN 3 CHIFFRES

2 938 K€
de dépenses
d'investissement

591 K€
de recettes
de subventions

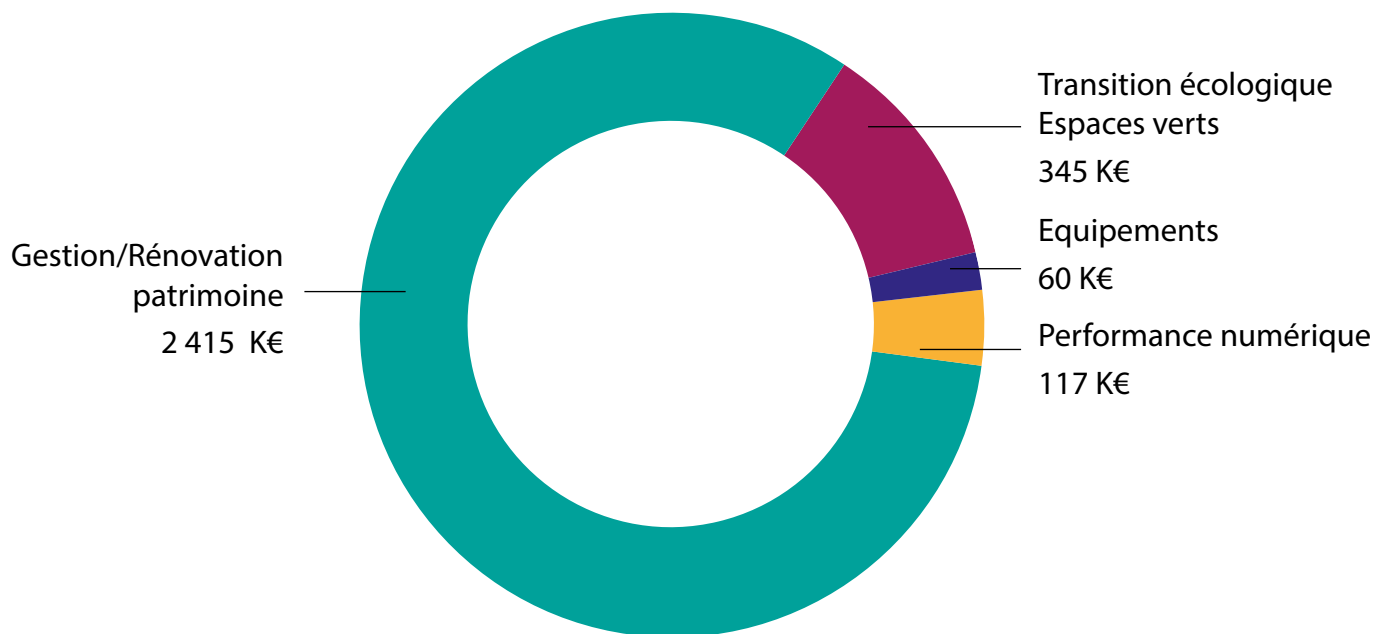
100%
d'autofinancement

» VENTILATION PAR HABITANT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023





» VENTILATION DES INVESTISSEMENTS 2023



» QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS

Requalification Chatelet (Phase 1)	948 K€
Préemption Ludovic Monnier	540 K€
Isolation médiathèque	205 K€
Réhabilitation Villa d'Este (fin)	109 K€
Accessibilité PMR (fin)	84 K€
Réaménagement parcelle de la Villa Giroud	53 K€
Réfection parking 54 av. de Lanessan	53 K€

Optimisation du réseau informatique de l'école	43 K€
Matériel lecture vidéoprotection	42 K€

3 fours remise en température	13 K€
Vélo cargo électrique multiservices	5 K€

Cuve de récupération d'eaux de pluie (parking Espace Monts d'Or)	150 K€
Raccordement réseau de chaleur Groupe Scolaire Dominique Vincent	145 K€
4 cuves de 5 000 L de récupération d'eaux de pluie	20 K€
Plantation d'arbres	12 K€



PRINCIPALES DÉCISIONS du conseil municipal

Séance du 15 décembre 2022

» Vœu pour la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités territoriales

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande solennellement à l'Etat de mettre en place, dès le 1er janvier 2023, un bouclier tarifaire à destination des collectivités locales allant au-delà du simple amortisseur électricité annoncé au mois d'octobre 2022. Une véritable protection pérenne car les difficultés ne s'arrêteront pas à la seule année 2023, avec la possibilité d'un retour au tarif réglementé de ventes à l'ensemble des collectivités territoriales qui en font la demande.

» Débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2023

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, vote sur la tenue du débat d'orientations budgétaires 2023 et l'existence du rapport visé à l'article L2312-1 du CGCT sur la base duquel s'est tenu ce débat.

» Acquisition par préemption d'un bien immobilier sis 14 place Ludovic Monnier

Le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés (1 contre) approuve le prix d'achat de 200 K€ de la parcelle AH 224 dans le cadre de l'exercice du droit de préemption.

» Convention territorialisée d'Assistance Architecturale, Urbaine, Environnementale et Paysagère (AAUEP) avec le CAUE Rhône Métropole

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention définie par le CAUE Rhône Métropole et approuve le montant annuel de 2 100 euros pour la mission AAUEP.

» Projet de restructuration de l'Espace Chatelet – Marché de maîtrise d'œuvre

Le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention) :

- Approuve la réalisation du projet d'investissement relatif aux travaux de restructuration de l'Espace Chatelet – sport, enfance, jeunesse ;
- Autorise la maire à engager une procédure d'appel d'offres sous forme de concours de maîtrise d'œuvre ;
- Autorise le versement d'une prime de 22 K€ HT par candidat soit 88 K€ HT pour les quatre candidats ;
- Autorise la Maire à solliciter une ou plusieurs subventions d'équipement auprès de l'Etat, ou de toutes collectivités publiques ou organismes privés.

Séance du 2 février 2023

» Vote des taux d'imposition 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir, sans aucun changement, en 2023 les taux des impôts communaux de 2022, comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 25,58 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 19,80 %

» Budget primitif 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif de l'exercice 2023 arrêté comme présenté ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	6 531 200,00 €	6 531 200,00 €
Investissement	9 293 516,90 €	9 293 516,90 €

» Attribution de subventions aux associations et autres organismes et approbation de l'échéancier des versements en 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le tableau d'attribution et l'échéancier des versements des subventions pour un montant total de 391 325 €,
- Précise que les subventions dont le montant est supérieur à 23 K€ nécessitent la conclusion d'une convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention allouée.

» Scission du groupe scolaire Dominique Vincent en deux écoles

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la décision de scinder le groupe scolaire Dominique Vincent en deux écoles distinctes (maternelle et élémentaire), à partir du 1er septembre 2023 et autorise la Maire à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette scission avec les services de l'Education nationale.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
JEUDI 11 MAI 2023 À 19H AU CENTRE PAUL MORAND

Retrouvez l'ensemble des décisions sur
www.mairiedechampagne.fr
rubrique « ma ville / conseils municipaux »

| SOLIDARITÉ



TURQUIE & SYRIE

Les membres du conseil municipal ont décidé d'allouer une aide exceptionnelle d'un montant de 3000 € pour venir en aide aux victimes des tremblements de terre qui ont eu lieu en Turquie et en Syrie.

C'EST NOUVEAU !

Inauguration de LA CABANE À DONNS

La Cabane à Dons, installée entre la Poste et la crèche Les Pastourelles, a été inaugurée le 11 mars.

C'est un lieu où l'on donne des objets dont on n'a plus l'usage mais qui sont encore en bon état, afin qu'ils puissent avoir une seconde vie, circuler et profiter à d'autres.

La Cabane est ouverte en libre accès du lundi au vendredi de 8h à 16h. Chacun est invité à déposer des objets et à prendre ce qui lui est utile. Un agent municipal est chargé de l'ouverture et la fermeture.

- Ce qui peut être déposé : vaisselle, ustensiles de cuisine, petit électroménager, linge de maison, jouets. Les objets déposés doivent être en bon état, propres, complets et fonctionnels.
- Ce qui ne peut pas être déposé : des objets volumineux (lave-linge, frigo, télévision, poussettes, lit, etc.) et des vêtements.

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée de la Cabane à Dons, merci de le respecter.



C'EST NOUVEAU !

Ouverture du REPAIR CAFÉ

Votre Repair Café Champenois ouvre ses portes le mercredi 5 avril à 16h à l'Espace de Loisirs du Coulouvrier

Il sera ensuite ouvert tous les 1^{ers} mercredis de chaque mois de 16h à 20h.

C'est un lieu où l'on **répare ensemble** appareils électriques et électroniques, vélos, jouets, informatique, vêtements, ...

Des bénévoles aident les participants à réparer leur objet en panne ou cassé.

Valorisant l'**entraide** et la **solidarité**, le Repair Café de Champagne est également un espace d'échange où des femmes et des hommes se rencontrent autour d'une réparation et d'une collation, avec pour objectif de mêler l'utile à l'agréable.

Par ses actions futures, le Repair Café Champenois produira beaucoup de bénéfices individuels et collectifs. D'une part un **bénéfice écologique** en évitant que des objets soient trop précipitamment envoyés à la décharge ; d'autre part un **bénéfice social**, en étant gratuit et le moins formel possible pour être accessible à tous et

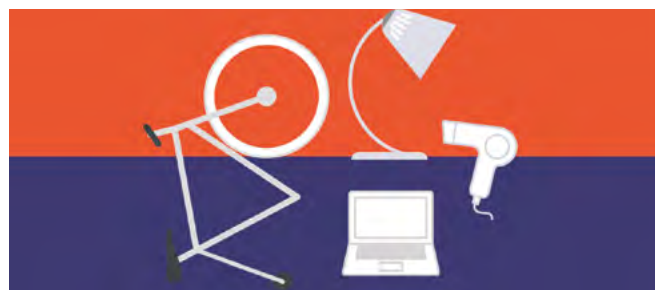
en favorisant les rencontres intergénérationnelles, la mixité sociale, le partage de savoirs. Enfin, des **bénéfices économiques**, en participant à un changement des habitudes de consommation.

Pour une ouverture réussie, rejoignez-nous et/ou n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Vous pouvez également participer en donnant des outils que vous n'utilisez plus (une liste sera à votre disposition sur simple demande).



repaircafe69410@gmail.com



UN REGISTRE COMMUNAL pour aider les personnes fragiles

Le plan canicule comprend diverses mesures sanitaires et médicales **applicables chaque année du 1^{er} juin au 15 septembre**. Il est destiné aux **personnes âgées en perte d'autonomie, isolées et/ou handicapées dans l'incapacité de faire face aux conséquences des grosses chaleurs**.

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée.


La santé peut être en danger quand ces **3 conditions** sont **réunies** :

- Il fait très chaud,
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu,
- Cela dure plusieurs jours.

Pensez, si cela n'est déjà fait, à vous inscrire sur le registre communal sur simple demande auprès du C.C.A.S à l'aide du formulaire annexé à cet article (ATTENTION seules les personnes remplissant les critères seront inscrites).

Les personnes inscrites feront l'objet d'une attention toute particulière : conseils de prévention, interventions téléphoniques, visites à domicile.

Cette inscription reste **volontaire et facultative**. Elle peut être réalisée par la personne elle-même, par un représentant légal, à défaut, un tiers (médecin, service d'aide à domicile, famille, voisin, etc).

 Centre Communal d'Action Sociale
04 72 52 06 09

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

prévu à l'article L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

Je soussigné(e)

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Adresse : _____

Code d'accès : _____

Téléphone : _____

solicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

en qualité de personne âgée de 65 ans et plus

en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail

en qualité de personne handicapée

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Je déclare bénéficiaire de l'intervention :

D'un service d'aide à domicile
Intitulé du service : _____
Adresse / téléphone : _____

D'un autre service
Intitulé du service : _____
Adresse / téléphone : _____

D'un service de soins infirmiers à domicile
Intitulé du service : _____
Adresse / téléphone : _____

D'aucun service à domicile

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à _____ Le _____ Signature _____

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, la ville de Champagne s'engage à ce que vos informations saisies sur le présent formulaire ne soient pas traitées à d'autres fins.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression de vos données. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au C.C.A.S

SOLIDARITÉ

Collecte de **PROTECTIONS PÉRIODIQUES**

En 2022, votre générosité avait permis de récolter plus de 1 000 protections périodiques.

Faisons encore mieux cette année !

La ville de Champagne s'associe de nouveau à l'association Règles élémentaires qui organise une grande collecte de tampons, serviettes et autres protections nécessaires aux femmes pendant leurs règles. Saviez-vous qu'en France, 1 étudiante sur 3 et plus de 2 millions de femmes vivent des situations dans lesquelles elles n'ont pas accès à des protections pour leurs périodes de règles ?

Une boîte de collecte est installée en mairie du 8 mars au 28 mai.

» Faites un don !



C'EST NOUVEAU !

Permanence d'un **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Problèmes de voisinage, de logement, de contrat de travail... Les Champenois ont la possibilité de prendre contact avec Daniel Penet, conciliateur de justice assermenté et nommé par la cour d'Appel de Lyon. Il assure une permanence sur rendez-vous en Mairie d'Ecully le 1er lundi du mois.

i Pour s'inscrire à cette permanence ou demander un rendez-vous : 06 32 25 76 07 ou jdpenet@mail.com



Un numéro unique pour joindre **LA BANQUE DE FRANCE**

Vous rencontrez des difficultés et incidents bancaires, du surendettement, vous souhaitez des informations sur les questions de banques et d'assurances : le 3414 est le nouveau numéro unique qui centralise l'ensemble des services publics d'inclusion financière de la Banque de France.

NOUVEAU
3414

LA BANQUE DE FRANCE
À VOTRE SERVICE

BANQUE DE FRANCE
EUROSISTÈME

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le C.C.A.S au 04 72 52 06 09.

POURQUOI NOUS JOINDRE ?

Services aux particuliers

- Situation de surendettement
- Droit au compte
- Droit d'accès aux fichiers d'incidents bancaires
- Info Banque : informations en cas de difficultés bancaires

COMMENT NOUS JOINDRE ?



À nos guichets Banque de France (nous consulter pour les horaires)



Par courrier à Banque de France
TSA 50120
75035 Paris Cedex 01



Sur notre site internet
www.banque-france.fr
(espace Particuliers)



Par téléphone au **3414**
du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
(appel non surtaxé)

C'EST NOUVEAU !

ATELIERS SANTÉ pour les seniors

champagne au mont d'or

ORGANISÉ PAR LE C.C.A.S.

PROGRAMME DE PRÉVENTION SANTÉ

Réservé aux retraités

Augmentez durablement votre nombre de pas au quotidien avec le programme **D-marche** : sensibilisation, balade organisée, temps d'accompagnement...

À partir du 25 avril

Les mardis :

25 avril 2023 de 14h à 17h
16 mai 2023 de 14h à 16h
13 juin 2023 de 14h à 16h

Au Centre Paul Morand
Place de la Mairie

15 places max.
Inscriptions au programme complet auprès du C.C.A.S. jusqu'au 7 avril
04 72 52 06 09
c.picquet@mairiedechampagne.fr

Financé par La Carsat et la région Rhône-Alpes




Seniors, ENTREZ DANS LA DANSE

Lyon Métropole Habitat propose des cycles de danse. Une belle initiative pour donner aux seniors l'occasion de mettre en avant leurs talents de danseurs.

Ces ateliers sont organisés en partenariat avec Momentum, structure dédiée à la conception, la coordination, la production d'événements et projets culturels et artistiques.

**Séances gratuites le vendredi
(hors vacances scolaires)
de 9h30 à 11h au Centre Paul Morand
Inscriptions sur place**

- » Cycle en cours : Jazz les 31 mars, 28 avril et 12 mai
- » Cycle suivant : Bollywood les 2 juin, 16 juin, 30 juin et 7 juillet
- » Des cycles Flamenco et Country seront organisés de septembre à décembre.



LE DEVOIR DE MÉMOIRE expliqué aux scolaires

La semaine du 14 novembre 2022 restera dans nos mémoires.

Pour la première fois, l'amicale champenoise des anciens combattants a pu réunir 138 élèves des écoles champenoises pour leur parler de la guerre 14-18 avec, comme soutien, une exposition « Reflets de la Grande Guerre » regroupant 31 photos.

Ce fut une expérience magnifique car l'accueil chaleureux et la curiosité des enfants nous ont agréablement surpris. Bravo aux enseignants d'aviver un tel intérêt.

Cette expérience est à renouveler sur d'autres sujets.

Rendez-vous pour la cérémonie du 8 mai.

 Armand Joubert
06 13 77 84 25



| SOLIDARITÉ

MERCI !



N'étant pas en mesure de préparer le traditionnel repas moules-frites, nous avons inauguré une nouvelle formule en organisant une vente à emporter sur la place de la Liberté, en plus des ventes habituelles de brioches et confitures.

Ce fut une réussite avec le concours et la mobilisation de commerçants champenois qui nous ont offert :

- 100 parts de saucisson chaud/pommes de terre (restaurant O'Platanes)
- 4 plaques de pissaladière ainsi qu'un don financier (restaurant La Ferme des Monts d'Or)
- Des tartes aux pommes (boulangeries Jacquier, Pain d'Antan, Ange et l'Avenue des desserts)
- Du pâté croute à prix coûtant (traiteur Lafaurie)

D'autres commerçants ou entreprises champenoises ont participé à cette édition 2022 par des dons financiers : l'entreprise Bois Balmont, l'agence Century 21, l'agence immobilière Michelin, l'opticien Julien, la pharmacie, la fleuriste Marie Pétale, CocciMarket, la fromagerie, le restaurant N'Autre Monde.

Certaines associations se sont mobilisées :

- L'association des familles par un don financier et par son aide pour la vente de confitures
- Champagne loisirs par une grande marche avec une centaine de participants

Le vendredi soir, un concert a été organisé au Centre Paul Morand avec la participation :


- De la soprano lyrique Anne Christine Heer-Thion qui s'est produite bénévolement
- De Jean-Jacques Mabrut (Mélodie Champagne) qui a apporté son aide à la sono

Nous remercions tous ces acteurs, les nombreux Champenoises et Champenois qui nous ont rejoints au cours du week-end, la municipalité pour la mise à disposition des locaux et du matériel, ainsi que le personnel communal pour son aide.

Grâce à tous, nous avons pu remettre la somme de 5.221 € à l'AFM (Association Française pour la Myopathie).

Encore un grand merci à tous.

Rendez-vous les 8 et 9 décembre 2023.

 Gilbert Arlabosse pour tous les bénévoles du Téléthon
Telethon69410@gmail.com

L'ENTRAIDE CHAMPENOISE, l'expression de la solidarité des Champenois

En 2022, l'Entraide Champenoise, a dû faire face, comme bon nombre d'associations de solidarité, à une convergence de facteurs défavorables.

La Banque Alimentaire, fournisseur principal de denrées, a réduit significativement le volume mis à notre disposition compte tenu des tensions sur le pouvoir d'achat de nos donateurs alors que, dans le même temps, le nombre de nos bénéficiaires a augmenté. L'association a donc dû financer sur sa trésorerie propre des achats de produits alimentaires.

Néanmoins, fidèle à sa mission d'aide aux Champenois les plus démunis, ceci depuis sa création en 1948, l'Entraide est intervenue en 2022 auprès de 49 familles, soit 119 personnes au total.

Cette aide temporaire est soumise à l'analyse préalable des ressources, des dépenses contraintes et du reste à vivre de chaque famille bénéficiaire. Elle permet ainsi à nos bénéficiaires de surmonter une période financièrement difficile et de reprendre pour certains d'entre eux une activité professionnelle. Ainsi, en 2022, une petite dizaine d'entre eux ont retrouvé un emploi et au total 17 familles ont quitté l'Entraide.

2023 s'annonce sous de meilleurs auspices pour ce qui concerne la fourniture de produits par la Banque Alimentaire. Un changement d'organisation en cours au sein de celle-ci devrait permettre d'améliorer l'organisation et la logistique des approvisionnements. En ce début d'année, nous avons inscrit 33 familles soit 81 personnes.

Pour nous permettre de poursuivre et pérenniser notre action à l'échelle locale, nous avons besoin de votre soutien financier. Vous trouverez joint à ce bulletin une enveloppe à utiliser pour effectuer un don.

Notre association étant reconnue d'utilité publique, tout versement donne lieu à un reçu, qui vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 75 %.

Nous vous remercions par avance de votre générosité.



Le Bureau de l'Entraide Champenoise
04 78 64 94 18

Permanence le vendredi après-midi à la Mairie Annexe



L'actualité de l'URBANISME

» En 2022, le rythme des déclarations préalables est resté stable par rapport aux 2 années précédentes (108), le nombre de permis de construire étant en légère hausse par rapport à 2021.

» **Hausse de la dématérialisation des dépôts de dossiers**



La modernisation de l'action publique a fait apparaître une nouveauté notoire en 2022, le **dépôt dématérialisé des dossiers d'urbanisme**. Sur l'année 2022, **50 % des permis de construire** et **40 % des déclarations préalables** ont été déposés sur la plateforme « Toodego » mise en œuvre par la Métropole de Lyon en tant que guichet unique.

Pour rappel, même si le dépôt dématérialisé facilite les projets, nous avons à cœur de conserver un service public de proximité. C'est pourquoi nous incitons toujours vivement tout porteur de **projet à venir rencontrer le service urbanisme** afin d'échanger sur les aspects règlementaires d'une parcelle, la faisabilité d'un projet ou encore les enjeux urbains et paysagers communaux attendus, qui ont pu évoluer dans le cadre de la modification n°3 du PLU-H applicable depuis fin 2022.

Il est également recommandé d'**échanger en amont avec un architecte conseil du C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) **et de prendre en compte les recommandations exprimées dans la charte pour la qualité du cadre de vie** afin d'aboutir à un projet harmonieux.

» **Focus sur les projets immobiliers privés**

• Logements collectifs,

2023 verra la poursuite du programme Cristal (42 logements au 10 avenue de Lanessan), après la mise en service en 2022 du programme Bulles d'Air rue Jean-Claude Bartet.

• Immeubles de bureaux,

Le permis de construire du projet Hudson a été accordé en 2022 (29 chemin du Tronchon). Les nouveaux immeubles de bureaux et d'activités rue Jean-Elysée Dupuy doivent être finalisés en 2023.



» **Commissions-Conseils « Architecture et urbanisme » avec le C.A.U.E.**

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le service urbanisme accentue sa collaboration avec le C.A.U.E. en étayant ses missions par la mise en place de Commissions-Conseils préalables à l'instruction des demandes d'urbanisme.

L'enjeu recherché est de participer à une meilleure insertion urbaine du projet, à travailler sa fonctionnalité et contribuer à garantir la qualité du cadre de vie champenois.

Les typologies de projets retenues :

- Les opérations de logements collectifs,
- Les immeubles tertiaires et commerciaux,
- Les maisons individuelles,
- Les réhabilitations dans le centre-bourg.

Une méthodologie propre a été déployée pour la mise en œuvre de ces commissions. Sur la base d'un cycle composé de 2 à 3 séances distinctes, selon l'envergure du projet, l'objectif est d'aboutir à un processus de validation du projet sur la base d'un permis de construire « minute ». Le dépôt final du dossier de demande de permis sera autorisé à l'issue de ces étapes préalables (et aussi après la phase de concertation avec la population si concerné). Le délai avant le dépôt de l'autorisation d'urbanisme est estimé entre 4 à 6 mois, il est lié à la capacité des porteurs de projets à construire leur projet tenant compte des retours des différentes séances.



Le nouveau siège du Crédit Agricole Centre-Est devrait être terminé pour cet été.

Dans le cadre de la concertation souhaitée en amont des dépôts de permis de construire, trois réunions publiques ont été organisées. Ces temps d'échanges privilégiés ont permis aux Champenois d'appréhender les projets présentés et d'exprimer leurs remarques.

Enfin, au 1^{er} janvier 2022, le nombre de logements sociaux s'élevait à 625 (608 en 2021), le dernier taux officiel étant de 21,43 % au 1^{er} janvier 2021 (21,55% en 2020).



Service urbanisme 04 72 52 29 71
urbanisme@mairiedechampagne.fr

I CADRE DE VIE

LA LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS et ses implications sur Champagne

» Qu'est-ce que la L.O.M. ?

La Loi d'Orientation des Mobilités a été publiée au Journal officiel le 26 décembre 2019. Cette loi transforme en profondeur la politique des mobilités, avec un objectif simple : des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres.

» Concrètement sur notre commune ?

Le Code de la route, depuis novembre 2010, spécifie, dans son article R 415-11, la priorité du piéton qui s'engage régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou qui manifeste clairement l'intention de le faire.

Pour être opérationnelle, cette disposition implique que le piéton soit vu par l'automobiliste, sinon le conducteur ne pourra pas réagir assez tôt pour laisser le passage aux piétons.

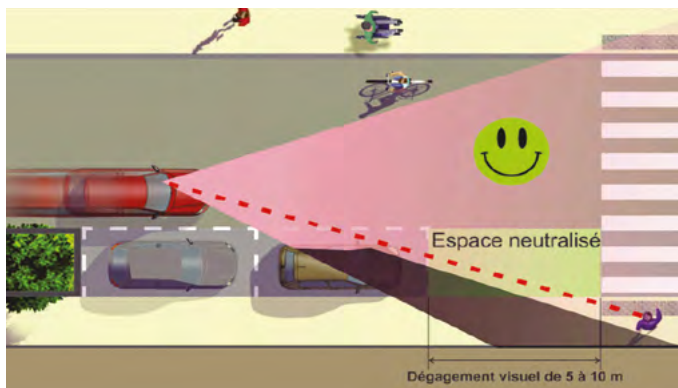
En conséquence, il n'est plus possible de proposer des places de stationnement pour les véhicules motorisés dans les 5 m en amont du passage piéton lors de la réalisation de travaux d'aménagement, de réhabilitation et de réfection des chaussées.

De ce fait, tous les passages piétons de notre commune sont ou seront sécurisés au plus tard le 31 décembre 2026.

Source visuels Cerema



Un véhicule présent sur un emplacement matérialisé juste avant un passage piéton masque la visibilité d'un piéton en attente de traversée : cela crée une situation dangereuse pour le piéton qui risque d'être vu tardivement par le conducteur du véhicule. Ce dernier n'aura alors pas le temps de s'arrêter pour le laisser traverser.



La neutralisation de l'espace de stationnement permet un dégagement visuel qui améliore la visibilité du piéton.

MOUSTIQUES TIGRES, empêchons-les de revenir !

Depuis plusieurs années, les moustiques tigres se sont bien installés sur notre commune. Leur présence très gênante nous contraint parfois à rester enfermés à l'intérieur de notre domicile. En agissant tous ensemble, nous pouvons limiter significativement leur prolifération et retrouver notre sérénité !

» Peut-on se débarrasser définitivement des moustiques adultes ?

Non. L'usage d'insecticides chimiques contre les adultes est nuisible pour l'environnement car ces produits ne sont pas sélectifs et tuent indifféremment de nombreux autres insectes. Par ailleurs, l'effet est limité dans le temps. La recolonisation du milieu est rapide. Les gîtes larvaires pouvant être à la périphérie du jardin traité. Tuer les adultes sans éliminer les larves a donc très peu d'utilité. La lutte anti-larvaire est la méthode la plus rationnelle.

**Pas d'eau = pas de larve
= pas de moustique adulte**

» La collectivité s'est également saisie du sujet depuis plusieurs années

Sur les terrains municipaux (cimetière communal, potager solidaire, stade René Rollet, ...) des contrôles réguliers ont permis d'identifier des réceptacles retenant l'eau de pluie. Les interventions ont été faites pour éliminer ces retenues d'eau et ainsi éviter le développement des larves.

La pose d'affiches, la réalisation d'articles comme celui-ci, permettent de sensibiliser chaque Champenois, afin qu'il comprenne que **la solution est de se lancer dans l'action collectivement**. L'engagement de chacun progresse !

» En 2023, les actions collectives se démultiplient

En février 2023, un groupe de travail s'est constitué avec quatre membres du Comité Consultatif Développement Durable. Ce groupe identifiera les meilleures actions pour amplifier la lutte contre le moustique tigre sur notre

commune. Les experts de l'Entente Interdépartementale de Démoustication ainsi que les associations nous aiderons dans cette tâche. **Nous reviendrons donc prochainement vers vous, pour vous embarquer dans la dynamique !**

POUR LIMITER LES NUISANCES DU MOUSTIQUE TIGRE, ADOPTEZ LES BONS GESTES DE MAI À NOVEMBRE



1

JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés :

Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...



2

JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

Siphons d'évier extérieur, fontaines, bords d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...



3

JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales)

Couppelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...



4

J'ENTRETIENS

régulièrement ma piscine, mon bassin

Veillez au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin d'agrément.



5

JE COUVRE

de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau

Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



6

JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse

Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...

En appartement, j'aménage ma terrasse sur plots, pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles et ne constitue pas un gîte larvaire

Repérez les évacuations et nettoyez-les. évitez les débordements d'arrosage, aménagez des évacuations correctes.



www.moustigre.org / www.eid-rhonealpes.com



Réunion d'information :
Luttons ensemble contre les moustiques tigres
Présentation assurée par Monsieur BELLET,
directeur technique à l'EID Rhône-Alpes.
Mardi 2 mai à 18h30 au Centre Paul Morand.

CADRE DE VIE

La « FAITES DE LA PROPRETÉ », c'est reparti !

» Qu'est-ce que c'est ?

Proposé par la Métropole de Lyon, il s'agit d'un événement pour sensibiliser les citoyens et permettre à chacun d'agir concrètement pour la propreté de la commune. Les participants partiront à la recherche des petits ou gros déchets laissés sur l'espace public. Et, munis de gants, pinces et sacs poubelle, ils les ramasseront pour garder notre ville propre et belle !



Au-delà du ramassage, c'est l'occasion de rencontrer d'autres Champenois souhaitant participer à la vie communale.

» Où irons-nous ?

Cette année, nous voyons les choses en grand ! Nous irons dans les parties communales du bois situées entre le chemin du Coulouvrier et la M6 (ancienne autoroute). De sacrées trouvailles nous y attendent... Évacuer les objets qui contiennent de l'eau de pluie

(bouteilles, pneus, ...) contribuera également à limiter le nombre de moustiques tigres, faisons d'une pierre deux coups !

Nous pourrions aussi investir d'autres lieux, comme le parc Simone Veil ou encore le city stade.


» Quelle organisation ?

Nous vous donnons rendez-vous :

**Samedi 13 mai à 9h30
devant le Centre Paul Morand**

Un petit café d'accueil permettra d'attendre tout le monde dans la convivialité. Nous irons ensuite vers un ou plusieurs sites, selon le nombre de participants. L'activité se terminera vers 12h.

Les familles avec enfants sont les bienvenues. Vous rencontrerez à cette occasion quelques élus municipaux qui encadreront la matinée.

 Inscriptions en mairie
04 72 52 06 06
accueil@mairiedechampagne.fr

RENOUÉE DU JAPON, une plante à arracher d'urgence

» De quoi s'agit-il ?

La renouée du Japon est une plante invasive, originaire d'Asie, et naturalisée en Europe dans une grande diversité de milieux. Une fois en place, elle concurrence les autres végétaux, qui finissent généralement par disparaître. Cela fait d'elle, une plante extrêmement néfaste pour la biodiversité, et dont il faut se préoccuper.

» Comment s'en débarrasser ?

La seule technique qui a été expérimentée avec succès sur la commune, est de :

- Déterrer ses racines (les rhizomes).
- Les évacuer, par exemple dans une déchèterie de la Métropole. Il est très important de transporter avec précaution les racines ; car même un petit morceau tombé au sol risque de créer une nouvelle pousse.
- Ensuite, il suffit de s'assurer qu'il n'y a pas de nouvelles pousses ; et si c'est le cas, de renouveler l'opération ci-dessus autant de fois que nécessaire.

Sur une petite surface, on en vient généralement à bout assez facilement avec une fourche bêche, si le terrain est meuble.

Sur une grande surface, l'effort demandé sera bien plus important. Dans ce cas, un fauchage régulier des parties aériennes de la plante, permettra déjà de limiter l'expansion. Ces parties aériennes peuvent être laissées sur place, si elles sont éloignées des cours d'eau qui les propageraient. Il faudra ensuite également déterrer et évacuer les racines.



Rhizomes déterrés lors du chantier de novembre 2022

Il est donc très important d'intervenir dès qu'un plant de renouée est repéré, afin de le supprimer avant qu'il n'envahisse une zone trop étendue.

» Prochain chantier

**Dimanche 2 avril au jardin du Souvenir
(cimetière municipal) à partir de 10h**

 Inscriptions en Mairie
04 72 52 06 06 ou accueil@mairiedechampagne.fr

JARDINER DANS LE CALME, c'est possible !

» Quand utiliser le matériel sonore de jardinage, ou de bricolage ?

La belle saison approche ainsi que l'envie de s'occuper de son espace extérieur !

Pour la tranquillité de tous, l'utilisation d'outillage à moteur (source de bruit donc) est réglementée sur la commune. Voici un rappel des horaires à respecter obligatoirement pour le bien-être de tous :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

» Et si je veux tondre ma pelouse à tout moment ?

L'utilisation d'une tondeuse manuelle héliocoïdale est possible à toute heure car son niveau sonore à l'utilisation est très faible ! Beaucoup d'avantages à cette pratique : plus besoin de carburant, une séance gratuite de sport doux, et moins de danger que sa version motorisée. Il sera cependant nécessaire de tondre régulièrement votre pelouse, car son utilisation sur l'herbe haute est plus difficile.

» Que faire des tailles de végétaux ?

Si votre habitude est de vous débarrasser de vos tontes de pelouses ou des branches taillées, sachez qu'il est tout à fait possible de les recycler dans votre jardin. Vous éviterez alors de vous déplacer en véhicule à la

déchetterie, et de devoir patienter à l'entrée, parfois très longtemps au printemps.

Pour les tontes de pelouse, vous pouvez utiliser une tondeuse « mulching » (manuelle ou motorisée) : elle est conçue pour couper l'herbe en petits brins et les laisser sur votre pelouse. Les vers de terre en consommeront une partie, cela améliorera la qualité de votre terre. L'herbe coupée peut également être ratissée, et être déposée aux pieds des végétaux, de préférence séchée au préalable ou en couche mince.

Pour les branches coupées, l'usage d'un broyeur, de préférence électrique car plus silencieux, permet de produire du broyat. Il pourra également être utilisé aux pieds des végétaux pour limiter l'arrosage ou en apport de matière sèche pour un compost.



« Où déposer vos DÉCHETS VERTS ?

La collecte saisonnière des déchets verts reprend du service jusqu'au 3 juin à Champagne. Elle est réservée aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon. L'accès est gratuit.

Ce point de collecte a été mis en place pour éviter la saturation de la déchetterie pendant cette période et garantir ainsi une qualité de service aux habitants.

Lieu

Parking de l'Espace Monts d'Or
15 chemin des Anciennes Vignes

Dates et horaires

Tous les samedis jusqu'au 3 juin
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Accès

Gratuit et réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon. Fourgons, bennes et véhicules à plateau interdits.

Déchets acceptés

Seuls les déchets végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes.

CADRE DE VIE

LE S.M.P.M.O., un outil de proximité dédié à 100% à la préservation de votre patrimoine agricole, naturel et bâti

À pied d'œuvre sur les sentiers

Sur les 240 km de sentiers balisés sur le territoire Plaines Monts d'Or, la gestion d'entretien est menée toute l'année par 3 acteurs :

- Une **équipe de Brigades Vertes** sillonne les sentiers pour le compte de la Métropole de Lyon, pour vérifier, remplacer, nettoyer les panneaux. Avant l'été, un passage sera réalisé sur l'ensemble du territoire pour assurer un premier entretien et la bonne sécurité des chemins.
- Les **communes** qui peuvent intervenir sur leurs biens communaux, des portions comme les parcs souvent au cœur du village.
- Et le **Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or** (S.M.P.M.O.) qui assure en complément de la Métropole un débroussaillage et des interventions sur les arbres présentant un risque ou sur des arbres tombés qu'il faut évacuer.



Maintenir un territoire de production agricole et alimentaire de qualité

Avez-vous eu l'occasion de vous approvisionner au GAEC du Boule d'Or à Curis au Mont d'Or ? Avez-vous remarqué que ce bâtiment, propriété du S.M.P.M.O., a été embelli par un auvent en bois qui permet à ses exploitants de travailler dans de meilleures conditions, de stocker du matériel et d'installer son espace de vente à certaines périodes de l'année ?

Le S.M.P.M.O., en étroite relation avec les exploitants, travaille régulièrement pour viser l'amélioration des lieux de production. Ici, une subvention PENAP de la Métropole de Lyon est venue compléter le financement du SMPMO pour permettre la création de cet auvent et l'aménagement des eaux pluviales lié à ce projet.

Le S.M.P.M.O. aide ainsi une vingtaine d'exploitations régulièrement sur le territoire afin de répondre à un besoin de produits locaux attendus par les habitants du territoire.

Scannez-moi et découvrez toutes les infos
sur les producteurs des Monts d'Or



Sous l'œil des caméras

Après la réalisation du film présentant le projet de la Ferme de la Morelle en 2021, le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or a réalisé une nouvelle vidéo portant sur « la transmission » en montrant l'implication de Georges Peytel pour que l'agriculture des Monts d'Or perdure.

Retrouvez ces vidéos sur <https://plainemontsdor.com/actualites/les-actions-du-syndicat-en-vidéos>

CRÈCHE, UN ACCUEIL DE QUALITÉ pour nos petits

Malgré les difficultés de recrutement que rencontre la crèche Les Pastourelles depuis plusieurs mois, les projets se succèdent afin que chaque enfant soit accueilli dans un contexte dynamique et accueillant.

Un spectacle, basé sur une animation musicale et faisant intervenir des marionnettes, a été présenté à tous les enfants à la fin du mois de janvier. Il a eu beaucoup de succès auprès des petits comme des plus grands. Un autre spectacle préparé par la crèche aura lieu prochainement.

L'équipe réfléchit déjà aux propositions pédagogiques qui pourront être faites dès le début du printemps. Ainsi, des sorties régulières au marché seront organisées afin que les enfants dépassent le périmètre du jardin pour aller rencontrer les forains, acheter leurs produits et participer à des dégustations, ateliers pâtisserie...

De nouveaux espaces et de nouvelles activités vont être proposés dans le « jardinet » de la crèche. Les enfants pourront y retrouver régulièrement des petits « coins » leur permettant de découvrir d'autres possibilités d'exploration que les classiques jeux moteurs (vélos, motos, trottinettes...).

Nous espérons que les conditions météorologiques nous permettront de profiter largement de ce jardin riche en possibilités. La chaleur parfois excessive de l'été dernier et le manque d'ombrage ayant nécessité de rentrer les enfants lors des journées les plus chaudes.



Spectacle « Et dans cet arbre » de la Compagnie des Papillons Bleus (Dieulefit, Drôme)

i Crèche Les Pastourelles – 9 rue Pasteur
04 78 43 28 18
www.pastourelles.fr



DES VACANCES ANIMÉES dans les accueils de loisirs

C'est sous un soleil hivernal que les vacances d'hiver ont eu lieu dans les différents accueils de loisirs de la commune. Pour divertir petits et grands, l'équipe d'animation a proposé une multitude d'activités manuelles, sportives et culturelles.

» **Les Chaudoudous** (3-6 ans) ont continué leur découverte des métiers avec, pour ces vacances, un coup de projecteur sur les métiers de la restauration. Aux travers de grands jeux, de parcours de motricité ou encore d'animations culinaires, les enfants ont pu se familiariser avec des métiers comme chef cuisinier, crêpier ou encore confiseur.

» **Chez les Loustics** (6-11 ans), l'heure était au carnaval. Piñata, arlequins et confettis étaient au rendez-vous. Les enfants ont pu découvrir les différents carnivals du monde avec la confection de costumes et de masques mais également des animations sportives avec notamment de la danse.

» Durant la première semaine, **les enfants des deux groupes** ont pu se frotter aux arts martiaux avec des séances d'initiation au judo. Les vacances se sont clôturées en beauté avec une journée déguisée autour d'un grand jeu et de gaufres pour le goûter.

» **L'espace jeunes** n'était pas en reste. Les ados ont multiplié les activités sportives pendant les vacances, ponctuées par des sorties à la patinoire, à Prison Island et au Bowling. Ils ont également pu prendre un repas dans une pizzeria pour passer un moment sympa entre copains.

» Ces vacances ont également permis à un groupe de 23 enfants de 6 à 14 ans de partir sur la station de Valloire-Valmeinier pour profiter du soleil mais surtout des pistes enneigées. Entre glisse, chute, bataille de boules de neige et fou rire, tout le monde est rentré à la maison avec de beaux souvenirs dans la tête et le ventre plein de spécialités savoyardes.



ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ

Ouverture du lundi 10 juillet au vendredi 4 août
et du lundi 28 au jeudi 31 août

Attention, fermeture des accueils de loisirs
le vendredi 1^{er} septembre pour la journée de pré-rentree scolaire.

Inscriptions :

- À partir du lundi 22 mai pour les Champenois
- À partir du jeudi 25 mai pour tous

Séjours été

Chaudoudous (maternelle) : séjour « Les petits curieux » en Ardèche du 17 au 21 juillet

Loustics (élémentaire) : séjour activités nautiques à Serre Ponçon du 17 au 21 juillet

Espace jeunes (collégiens et lycéens) : séjour sportif en montagne du 10 au 13 juillet

Inscriptions aux séjours :

- À partir du lundi 15 mai pour les Champenois
- À partir du mercredi 17 mai pour tous

GRUPE SCOLAIRE DOMINIQUE VINCENT

» INSCRIPTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Le dossier d'inscription pour les accueils périscolaires, les accueils de loisirs du mercredi et le restaurant scolaire sera disponible à partir du 1^{er} juin.

ATTENTION, il ne sera pas distribué à tous les enfants de l'école Dominique Vincent mais sera envoyé par mail aux familles et disponible sur le site internet de la mairie et sur l'espace famille.

Ce dossier sera à déposer, accompagné des pièces justificatives demandées, sur votre espace famille **au plus tard le vendredi 23 juin**. Tout dossier incomplet sera refusé sans être pris en compte par nos services.

» PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES : PENSEZ-Y



Les enfants nés au cours de l'année 2020 vont effectuer leur première rentrée scolaire en septembre 2023, tout comme les enfants nouvellement arrivés sur la commune.

Les inscriptions au Groupe Scolaire Dominique Vincent ont eu lieu en janvier-février. Toutefois, si vous n'avez pas encore fait la démarche pour inscrire votre enfant à l'école, nous vous invitons à prendre contact très rapidement auprès du pôle enfance au 04 72 52 29 73 ou à enfance-jeunesse@mairiedechampagne.fr pour convenir d'un rendez-vous.

Il vous sera demandé d'apporter lors de cet entretien, **un justificatif de domicile, votre livret de famille ainsi que la fiche de pré-inscription téléchargeable** sur le site internet de la commune.

Dans un second temps, les parents doivent confirmer leur inscription à l'école auprès de M. Salgon, Directeur du Groupe Scolaire Dominique Vincent.

» PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE DOMINIQUE VINCENT

Vous avez inscrit votre enfant en petite section ou vous êtes nouvel arrivant sur la commune et vos enfants feront leur rentrée en septembre 2023 : afin de vous présenter l'établissement et l'organisation de l'école, nous organisons une **porte ouverte le mardi 30 mai à partir de 17h**.

À cette occasion, vous pourrez également rencontrer l'équipe du Pôle Enfance-Jeunesse qui vous présentera le fonctionnement et les activités qui se déroulent sur les temps périscolaires : cantine, garderies, études et activités.



PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

Adresse des locaux :
Centre Technique Municipal
123 avenue de Lanessan

Adresse postale :
Mairie - 10 rue de la Mairie
69542 Champagne au Mont d'Or Cedex

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h et sur rendez-vous l'après-midi
Mercredi : 9h-12h et 14h-17h

Tél. 04 72 52 29 73
enfance-jeunesse@mairiedechampagne.fr



I JEUNESSE

COLLÈGE JEAN-PHILIPPE RAMEAU

» NAISSANCE DU PROJET ARTISTIQUE « SAVOIR ÊTRE GÉNIAL PAR L'ART »

Tout au long de l'année scolaire 2022-2023 le collège Jean-Philippe Rameau, avec le soutien de la Métropole de Lyon et des communes de Champagne au Mont d'Or et de Dardilly, accueille Najib Guerfi, danseur-chorégraphe-comédien-écrivain, Hugo Benin, auteur-interprète champenois et René Crenn, photographe champenois pour donner naissance au projet artistique « Savoir Être Génial Par l'Art ».

Cette résidence d'artistes qui s'articule autour des élèves de la classe de 3^{ème} SEGPA a pour objectif de créer du lien social et de délivrer un message de tolérance. Les élèves, en lien avec les programmes de Français, d'Arts-plastiques et d'EPS, travaillent le thème de « L'habit ne fait pas le moine » à travers de multiples actions : pratique de la danse contemporaine et hip-hop avec Najib Guerfi, ateliers d'écriture avec Hugo Benin et l'enseignante spécialisée, création artistique, ...

Au-delà de la classe de 3^{ème} SEGPA, c'est tout le collège qui est en action : danse et ateliers photographie pour les classes de 6^{èmes}, danse contemporaine et hip-hop pour les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, avec pour ces derniers, la découverte du slam avec des ateliers d'écriture.

Tout ce travail sera partagé à travers **une exposition de photos du 22 mai au 3 juin à la Médiathèque Le 20, la présentation du travail artistique des élèves de la 3^{ème} SEGPA, des bals chorégraphiques dont un lors de Champagne en Fête le 23 juin, et deux représentations : l'une pour le collège le mardi 30 mai à l'Espace Monts d'Or, et une pour les familles et le public le mardi 6 juin à 19h à l'Aqueduc de Dardilly.**



C'EST NOUVEAU !



Pour finir la SAISON CULTURELLE en beauté

Chanson française

Concert-hommage « Morice Benin, passeur d'espérance »

Samedi 13 mai à 20h à l'Espace Monts d'Or
15 chemin des Anciennes Vignes

Par Annelise Roche et Mal Armé (Hugo Benin et Simon André)

Ce concert mettra l'œuvre sensible et engagée de Morice Benin (1947-2021) à l'honneur. Un hommage comme un relais entre générations où les voix et les répertoires se croisent pour retracer le chemin d'un artiste portant avec force « *la vie absolument !* ».

Un spectacle plein de surprises et d'émotions.

Cocktail de clôture pour célébrer la fin de la saison.



© DR

Tarifs

Normal 12 € / réduit
10 € / abonné 8 € /
Gratuit pour les moins
de 11 ans

Points de vente :

- Mairie de Champagne
- Réseau France Billet (Fnac - Carrefour - Magasins U - Intermarché - Casino)
- www.francebillet.com

Vous n'êtes pas véhiculés ?

Pensez à la navette culture pour accéder aux spectacles se déroulant à l'Espace Monts d'Or !

Inscription à l'accueil de la mairie ou par téléphone 04 72 52 06 06 (dans la limite des places disponibles)

Festival musical itinérant « TOUT ROULE »

Une grande première musicale aura lieu le **samedi 13 mai à 15h** sur les communes du territoire Ouest-Nord de la Métropole de Lyon.

« Tout Roule » 2023 est la grande première d'un festival musical itinérant à vélo en 5 étapes. Ce projet mobilise les écoles de musique et les communes de Champagne, Saint Cyr, Saint Didier, Limonest, et Ecully. La Métropole de Lyon et l'association Monts d'Or Vélo sont également partenaires du projet.

Le Festival « Tout Roule » allie Culture, Sport et Mobilités. Il vise à concilier rencontres entre musiciens de divers horizons, actions culturelles des territoires et promotion des mobilités actives et durables (vélo). C'est un festival itinérant, les musiciens des écoles de musique se déplaceront à vélo entre chaque lieu de représentation.

10 musiciens par école, âgés de 12 à 88 ans se déplaceront à vélo entre les 5 communes partenaires. Cet orchestre itinérant de 50 musiciens proposera un programme d'environ 20 minutes sur chacune des communes participantes. Les concerts débiteront par des groupes des écoles de musique avant l'arrivée des cyclistes.

En ce qui concerne Champagne, le concert d'accueil organisé par Mélodie Champagne en partenariat avec l'école primaire Dominique Vincent débutera à 15h place de la Liberté. S'en suivra le concert des 5 écoles.

À noter : des lieux de repli ont été prévus sur chaque commune en cas de mauvais temps.

Grande Soirée COTTON CLUB

Samedi 20 mai à 21h à l'Espace Monts d'Or avec les Happy Stompers Big Band

15 musiciens de jazz traditionnel vont vous plonger dans l'univers magique de Harlem des années 30/40 de la prohibition avec des portraits de Duke Ellington, Count Basie et Glenn Miller.

Piste de danse, buvette, sandwiches, boissons fraîches.

Soirée organisée par Jazzogie & Noja



René Chalandon r.chalandon@jazzogie.org 06 61 86 28 24
Jacky Boyadjian jacky@noja.fr 06 61 14 00 47



L'ACTU DE LA MÉDIATHÈQUE LE 20

20 boulevard de la République
04 72 52 16 80
mediatheque@mairiedechampagne.fr
<https://reseau-rebond.fr>

 mediathequele20

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h-19h
Mardi et mercredi : 10h-12h / 14h-19h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-13h
Fermeture exceptionnelle
vendredi 19 et samedi 20 mai
(Pont de l'Ascension)

LA MÉDIATHÈQUE continue sa transformation

Après l'espace jeunesse, c'est au tour de l'espace ados-adultes de se métamorphoser !

Les bandes dessinées sont maintenant plus aérées afin de fluidifier vos recherches. Pour toujours plus de confort et de bien-être, les coins lecture ont été repensés et deux poufs sont désormais disponibles dans l'espace ados pour s'avachir en toute liberté.

Une nouvelle signalétique plus colorée a été mise en place dans le but de faciliter vos déambulations dans les rayons.

Enfin, un panneau d'affichage a été posé sur le mur extérieur à l'entrée de la médiathèque pour vous informer au mieux de l'ensemble de nos animations culturelles. Que vous soyez grand ou petit, adulte ou enfant, il y en a pour tous les goûts, n'hésitez pas à venir vous renseigner.



LES COUPS DE CŒUR des bibliothécaires

Fintan

Livre

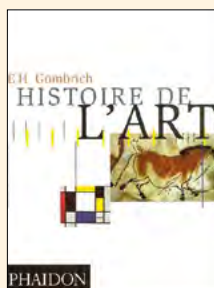
» Histoire de l'art de Ernst Hans Gombrich Editions Phaidon (2001)

La force principale de la 16^{ème} édition de cet ouvrage réside avant tout dans le style simple et direct avec lequel l'auteur nous raconte cette histoire. Plus de 400 illustrations viennent appuyer ou compléter le propos, le rendant particulièrement lié et accessible. Dès l'introduction, l'auteur est très précis quant à ses intentions : « *apporter un certain ordre, une certaine clarté dans l'abondance de noms propres, de dates, de styles qui compliquent quelque peu les ouvrages plus spécialisés.* »

Le pari est plus que réussi.

Des premières peintures rupestres à l'art contemporain, l'histoire de l'art nous apparaît dans son entièreté, avec ses ruptures et ses continuités, ses remises en question et ses acceptations.

Qu'il soit lu intégralement ou par fragments, cet ouvrage constitue une excellente entrée en matière pour tous ceux qui souhaiteraient une « première vue d'ensemble » concernant l'histoire de l'art



Sébastien

BD

» Al Capone par Swann Meralli Editions Sarbacane (2022)

Il avait juré de ne jamais mentir à la mamma ! Cette bande dessinée nous présente l'histoire de Capone narrée par lui-même : comment le petit Alfredo, immigré italien, s'est-il mué en gangster ultra-violent et sans scrupule régnant sur New York ? Il nous raconte son mythe à travers son histoire, à sa sauce, entre anecdotes culottées, humour et souvenirs mélancoliques. Cette BD est une confession qui s'adresse directement à sa mamma, avec un cynisme et un culot sans pareil, tentant ainsi de lui démontrer qu'il n'était pas uniquement l'horrible bandit décrit par les tabloïds !



UN RESTAURATEUR devenu écrivain

Stéphane Bohman, propriétaire du restaurant l'Ardoise à Champagne s'est lancé en 2021 dans l'écriture un peu par hasard. Un défi d'un jour ou une simple lubie qui l'amène, après des mois de travail et des nuits sans sommeil, à l'aboutissement de son premier roman *La Malédiction D'Aggor - Tome 1 Le passage* que les éditions Fleuve n'ont pas hésité à parrainer pour sa publication.

Le royaume du Roi Aggor... Une réalité mystérieuse, une illusion perdue ou un simple rêve d'enfant ? Un roman plein de rebondissements, de suspens et d'émerveillement pour adolescents et adultes à retrouver dans toutes les librairies.

  @stephanebohman



IMAG'IN CHAMPAGNE prépare sa prochaine exposition

L'exposition « *Les Talents de Champagne* » des 9-11 décembre derniers, organisée avec Champagne Loisirs, a permis à tout un chacun de découvrir le résultat du travail réalisé sur le thème des « *Mains* ». A travers la sensibilité de chacun des photographes, 30 photos ont mis à l'honneur cette thématique pour souligner la richesse et la force créative de la main.

Forts de cette envie de continuer à partager notre passion avec les Champenoises et Champenois et avec l'appui de la municipalité, une prochaine exposition sera accrochée sur les grilles du Parc des Loustics début juin jusqu'à la fin de l'été.

Le thème des « *Reflets et Mouvements* » permettra à nouveau à nos photographes d'exprimer leur savoir-faire acquis tout au long de l'année au sein de notre association et qui met l'accent sur la progression de chacun.

 René Crenn - Président
06 66 24 83 79 rc.photos69@gmail.com
Jean-Pierre Vanderbruggen - Trésorier
06 11 90 42 31 jp.vanderbruggen@orange.fr
imaginchampagne@gmail.com
www.imaginchampagne.fr



Exposition Patrimoine des Monts d'Or – Été 2022

CULTURE



Champagne English Club, c'est 1h30 de conversation par semaine avec des professeurs qualifiés, tout au long de l'année scolaire. C'est le plaisir de progresser en petits groupes : plusieurs niveaux et horaires sont proposés.

Plus de 80 adhérents, Champenois ou venant des communes proches, ont participé aux 9 cours ouverts cette année.

**À votre tour, renseignez-vous sur
champagneenglishclub.fr
et rejoignez-nous à la rentrée 2023 !**



SORTIR À...

LIMONEST

Théâtre

☺☺ **Frida Kahlo, esquisse de ma vie**

Vendredi 9 juin à 20h - Auditorium de l'Agora

Une véritable ode à la sororité s'annonce.

Cette pièce interprétée par Nadia Larbiouene se veut exceptionnelle car elle nous raconte l'histoire d'une femme splendide au destin hors-norme, artiste, figure féministe incontournable, amoureuse. Entravée par son handicap et sa maladie, Frida est perçue malgré cela comme une icône par sa rage inconditionnelle de vivre.



© Emilie Génaedig

Tarifs : 15 € / Réduit : 13 € - Durée : 1h

Public à partir de 10 ans

Réservation en ligne :

<https://limonest.notre-billetterie.fr/billets?kld=2223>

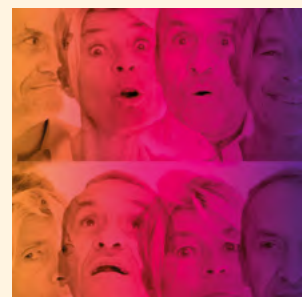
SAINT DIDIER AU MONT D'OR

Théâtre

☺☺ **L'Amant par la Compagnie Accès Libre**

Jeudi 11 mai à 20h30 - Espace Laurent Bonneval

Harold Pinter, Prix Nobel de Littérature en 2005 et décédé en 2008, va vous régaler de son écriture à l'humour "so British" et va vous amener à observer la vie d'un couple... à multiples facettes.



Billetterie :

<https://saintdidieraumontdor.fr/les-evenements/>

SAINT CYR AU MONT D'OR

Musique

☺☺ **Jazz Day In Monts d'Or**

Dimanche 30 avril, salle de La Source

La 6^{ème} édition de Jazz Day in Mont d'Or aura lieu cette année à Saint Cyr !

La commune et l'école de musique Harmonie organisent cet événement en collaboration avec les communes et écoles de musique de Collonges, Saint Didier et Limonest.

- 12h30 : « *En voix le Jazz* » Spécial jeunes accompagnés par les Jazz'elles
- 19h00 : « *À la Source... du Jazz !* »
 - Les ensembles Jazz des écoles de musique
 - Les chœurs adultes des écoles de musique
 - Concert des Jazz'elles - Groupe de jazz vocal 100 % féminin

Dessignons **LE PRINTEMPS**

Pour cette nouvelle édition, nous vous proposons de venir exposer vos dessins, peintures et toutes autres œuvres d'art le **mercredi 5 avril de 14h à 17h30 sur la place de la Liberté pendant le marché.**

Feuilles, feutres, crayons de couleurs, ciseaux et colle seront disponibles sur place pour ceux qui n'auraient pas eu le temps de « *dessiner le printemps* ».

Aucune limite d'âge.

Chaque participant se verra remettre un œuf en chocolat !



Tous à **L'ÉCOLE À VÉLO**

Venir à vélo à l'école c'est possible.

Vendredi 12 mai, deux parcours seront organisés pour permettre aux enfants accompagnés de leurs parents de venir à l'école Dominique Vincent en vélo.

Le parcours sera encadré par des membres de l'association « La ville à vélo », des bénévoles et la police municipale.

Les détails des différents parcours vous seront communiqués ultérieurement.



Nouvelle formule du **CONCOURS CHAMPAGNE EN FLEURS**

Pour sa 3^{ème} édition, le concours offre à tous les inscrits un lot à savoir une petite plante d'intérieur !

• **2 catégories sont proposées :**

Jardins (individuel ou résidence) et balcons.

• **Comment participer ?**

Inscription gratuite jusqu'au 31 mai, dans la limite de 50 places, par un formulaire sur le site internet de la ville ou directement en mairie

Chaque inscrit devra, pour valider son inscription, **envoyer au moins une photo de son jardin ou balcon fleuri** par mail à vielocale@mairiedechampagne.fr, au plus tard mercredi 31 mai.

• **Sélection des candidats et remise des récompenses**

Un jury, composé d'élus, sélectionnera sur photos une dizaine de candidats, et se rendra au jardin ou balcon fleuri, pour décider du classement de ces 10 candidats.

Les récompenses seront remises lors d'une cérémonie à laquelle tous les inscrits seront conviés le **samedi 10 juin à 11h au Centre Paul Morand. Ils pourront venir accompagnés.** Le premier de chaque catégorie (jardin ou balcon) pourra s'il le souhaite, présenter son fleurissement.

Cérémonie suivie du verre de l'amitié.



LOISIRS & SPORTS



Cette année, un parcours musical vous sera proposé afin de profiter des prestations dans des cadres différents.

Ce parcours débutera mercredi 21 juin à 17h30 et vous conduira à 19h sur la place Ludovic Monnier pour un concert.

La soirée se poursuivra en 2 temps :

19h-20h : Animation par les musiciens de Mélodie Champagne,

20h30-23h : Groupe musical



Nous pensons d'ores et déjà à l'organisation de la fête qui clôturera dans la joie cette année de travail pour tous les enfants.

Notez dès maintenant cette date dans vos agendas !

Vendredi 30 juin à partir de 17h

Animations et surprises seront là pour la plus grande joie de tous, petits et grands. Venez nombreux pour faire de cette fête un grand succès.

 Monique Besançon 06 83 00 07 57
monique.andre.besancon@gmail.com

VIDE-GRENIERS

Vous avez apprécié le retour du vide-greniers en 2022. Nous vous attendons de nouveau nombreux le **dimanche 17 septembre entre 9h et 17h dans le centre-village** pour cette nouvelle édition.



CHAMPAGNE EN FÊTE

du 23 au 25 juin

Découvrez dès à présent un avant-goût du programme de ce week-end festif :

Vendredi 23 juin au Centre-village

- **Apéritif d'ouverture** à partir de 19h proposé par la municipalité et servi par le comité des fêtes. Une animation musicale vous sera proposée.

Samedi 24 juin

- **Super récré du Comité des Fêtes** à partir de 14h autour du Parc Simone Veil : structure gonflable, jeux en bois, pêche aux canards, skis géants, jeux de la chenille...
- **Repas en plein-air** sur la place Ludovic Monnier à partir de 20h30 et soirée dansante.

Tarif du repas : 8 € pour les Champenois - 14 € pour les non Champenois - Gratuit pour les moins de 8 ans. Billets en vente en Mairie.

Dimanche 25 juin

- **Défilé des associations** en musique à partir de 11h dans les rues de Champagne,
- **Apéritif des élus** à 12h - Place de la Mairie
- **Concours de pétanque** du Comité des Fêtes à 14h30 à l'Espace de loisirs du Coulouvrier. Inscriptions à partir de 13h30. Tarif : 2€



Inscriptions du 1^{er} au 30 juin. Les dossiers d'inscription pourront être récupérés en mairie ou téléchargés sur www.mairiedechampagne.fr

- Réservé aux particuliers Champenois
- Stand de 3 m linéaires
- Tarif unique : 10 €

L'attribution de l'emplacement se fait par l'organisateur en fonction de l'ordre d'arrivée d'un dossier complet. Le numéro d'emplacement sera communiqué dans les 15 jours précédant le vide-greniers.

LES COURONNÉS de Champagne loisirs...

À Champagne loisirs, il se passe toujours quelque chose : le 12 janvier c'était la cérémonie des vœux de l'association et plus de 2/3 des adhérents ont répondu présent. Nous avons partagé un moment convivial ensemble et cela nous a donné l'occasion de couronner, ceux d'entre nous, qui ont eu la chance de devenir les reines et rois du jour - ils étaient nombreux !

En février, nous avons planifié une sortie à Manigod. C'était une très belle journée. Les participants sont revenus enchantés de la balade en raquettes dans la neige, de la tartiflette et de la conférence théâtrale sur les orgues de Manigod.

Bien entendu, toutes les autres activités régulières, continuent dans la bonne humeur (cartes, lecture, dictée, jeux de société, tricot, marche, cinéma, théâtre).

 champagne.loisirs@gmail.com



...et du club des RETRAITÉS

Le club des retraités a bien commencé la nouvelle année avec la galette des rois dans la joie et la bonne humeur.

Pour briser vos solitudes, sortir de chez soi, se faire de nouveaux amis, le club des retraités vous propose tous les jeudis (sauf fériés) de 11h à 18h à la salle des Campanelles, un déjeuner amical, suivi d'un après-midi d'animations et de jeux.

Réservation : le lundi avant 16h auprès de Brigitte au 06 31 16 60 09

 andre.degranges@wanadoo.fr




Du 10 au 21 juillet, **LES STAGES GOAL FC SONT DE RETOUR !**

Plaisir, progrès et partage sont les maîtres mots de ces stages avec des entraînements techniques et tactiques le matin et des animations / sorties l'après-midi afin de mettre en pratique, de consolider les acquis et de permettre à votre enfant de s'épanouir. Le tout, encadré par des éducateurs formés par le club et qui suivront l'évolution des enfants afin de leur donner les conseils essentiels à leur progression.

Faites vivre à votre enfant 2 semaines formidables !

Ouverts à tous, filles et garçons de 6 à 13 ans, accueillis dans des conditions idéales pour profiter de 15 jours pleins de surprises. Débutants et confirmés, pour passer des moments entre amis et s'entraîner rigoureusement, les stages GOAL FC conviennent à tous les profils.

Préinscrivez-vous au stage d'été organisé au stade René Rollet (10 Chemin du Coulouvrier) par mail à stage@goalfc.fr

 www.goalfc.fr ou réseaux sociaux : @goalfc



| LOISIRS & SPORTS

C'EST NOUVEAU !

UN GRILLAGE ROBUSTE protège le terrain de foot contre les sangliers

» Quels sont les dégâts causés par les sangliers ?

Le stade René Rollet est clôturé par un grillage sur l'ensemble de son pourtour, malheureusement trop fragile pour empêcher le passage récurrent des sangliers. Ces derniers, sans doute attirés par l'humidité de la pelouse, parviennent à y pénétrer et retournent la terre avec leur groin.



Le terrain devient alors inutilisable pour les événements sportifs et engendre un surcoût d'entretien conséquent pour la municipalité.

Cette année, la remise en état du terrain devrait représenter un coût compris entre 7 et 14 K€, selon la méthode qui sera choisie (semis ou type de plaquage).

» Quelle solution ?

Jusqu'à présent, lorsque des sangliers étaient repérés, la commune faisait appel à la société de chasse afin qu'une battue soit réalisée, pour tenter de réduire la population de sangliers. Cela n'a malheureusement pas permis d'éviter que des sangliers reviennent saccager le terrain de foot en 2022.



Le renforcement du grillage clôturant l'ensemble du stade René Rollet a été exclu, en raison du coût que cela aurait représenté, compte tenu du linéaire très important.

Le choix de grillager uniquement le périmètre sur le terrain de foot est vite apparu comme le meilleur compromis.

Un grillage robuste a été choisi, et sa pose assurée par le service des espaces verts de la commune, pour en limiter les coûts. La pose d'un portail et d'un portillon est également prévue pour rendre le terrain accessible par les joueurs. Le coût global de cette opération, étalée sur 2022 et 2023, sera d'un peu plus de 17 K€.

Cette opération devrait alors permettre une meilleure disponibilité de l'installation sportive pour les utilisateurs,

ainsi qu'une économie pour la commune d'ici quelques années. Pour cela, le portail et le portillon devront bien sûr être tenus fermés après chaque utilisation du terrain.

» Quand le terrain sera-t-il de nouveau disponible ?

Au plus tard à la fin du printemps.

De bons résultats pour **A.L.C. TENNIS DE TABLE**

Départementale 1 : L'équipe a fini 5^{ème} en 1^{ère} phase et s'est maintenue. Elle est invaincue en 2^{ème} phase et va essayer d'accrocher une des 2 premières places pour jouer la montée en division supérieure.

Départementale 2 : L'équipe a fini 7^{ème} mais se maintient. La 2^{ème} phase a débuté par 2 défaites et le maintien sera difficile mais pas impossible.

Départementale 1 Semaine : C'est la grosse satisfaction du club puisque depuis la création de ce championnat, c'est la 1^{ère} fois que les Champenois accèdent à la division suprême en finissant 1^{er} de la poule. Pour la 2^{ème} phase, le seul objectif sera le maintien dans une division très relevée.

Pour la 2^{ème} phase, une 2^{ème} équipe va être engagée en départementale 3.

Criterium fédéral individuel : Notre seul représentant, Maxime Rousset, se débrouille bien puisqu'il est classé en milieu de tableau.

Notre effectif est de 27 joueurs avec autant de joueurs en compétition que de loisirs. Nous recrutons des joueurs toute l'année.



L'hapkido a accueilli le **GRAND MAÎTRE LEE CHANG SOO**

Le week-end du 26 et 27 novembre, Champagne recevait le plus grand stage organisé en Europe avec près de 200 participants sur 2 jours. Ce stage s'est déroulé au gymnase Bonora sous la direction du maître Lee Chang Soo (9^{ème} dan d'Hapkido jin Jung kwan) venu spécialement de Corée. La Suisse, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas et la Côte d'Ivoire étaient représentés.

Après un passage des « dan » le samedi matin, les ceintures de couleurs sont montées sur le tatami pour un stage de

4 heures avec le grand maître assisté de Raphaël Couet (7^{ème} dan de Hapkido jin jung kwan) pour laisser place le dimanche aux ceintures noires.

Un grand merci à maître Lee Chang Soo et à maître Raphaël Couet pour ce magnifique moment et pour tous leurs enseignements.

 www.hapkidojkk.com



FÊTE DES VŒUX (KAGAMI BIRAKI) au gymnase Chatelet

Le dimanche 29 janvier, en présence de Madame la maire, Véronique Gazan et Michelle Vauquois, adjointe aux sports, petits et grands, ont montré à leurs proches lors de courtes démonstrations, les progrès réalisés ce premier trimestre. C'était l'occasion de recevoir des médailles, diplômes et cadeaux de la part de leur maître Pascal Brière. Valérie Mollier, notre nouvelle présidente du Club a chaleureusement remercié la commune pour les aides et les locaux mis gracieusement à la disposition des associations champenoises. Un buffet roboratif et convivial a permis à tous de se rencontrer et d'échanger.

Le wa-jutsu c'est quoi ?


Basée sur la self-défense et le bien-être, le wa-jutsu, art martial traditionnel sans compétition, permet à tout âge d'entretenir sa forme et sa souplesse, tout en acquérant les techniques de self-défense en avançant dans les grades de ceinture (de blanche à noire).

« Mieux dans son corps, mieux dans sa tête »
sont les atouts de notre discipline qui permettent aux petits de se défouler, mais de se contrôler ; aux grands d'avoir confiance en soi en progressant dans la self-défense, d'entretenir son corps et de découvrir les bienfaits de la respiration.

Enfants, jeunes, adultes féminin et masculin, seniors sont les bienvenus, essais et inscription tout au long de l'année !

Horaires des cours au gymnase Chatelet

- De 6 à 8 ans (CP/CE1) : mardi de 16h30 à 17h45
- De 9 à 10 ans (CE2/CM1/CM2) : jeudi de 16h30 à 17h45
- De 11 à 15 ans : mardi et jeudi de 18h à 19h15
- Plus de 15 ans / adultes / seniors : mardi et jeudi de 19h30 à 21h

 Gymnase Marcel Chatelet, 24 rue Pasteur.
Pascal Brière (Encadrant titulaire bénévole) 06 52 05 72 62
www.jujutsu.asso.fr - contact@jujutsu.asso.fr



LIBRE EXPRESSION

Tribune des élus de la liste Ensemble pour Champagne.



Texte non communiqué

Tribune des élus de la liste de la majorité municipale.



Cap sur la solidarité et le partage pour 2023

En ce premier trimestre 2023, dans un contexte de tensions internationales, économiques et sociales, **il nous apparaît encore plus important de renforcer l'écoute, de développer le lien social, et de favoriser l'entraide entre les Champenois sous toutes ses formes.**

Plusieurs projets travaillés lors de notre campagne ont vu le jour très récemment et nous sommes heureux et fiers de les voir éclore pour le printemps ! C'est le cas du **Repair Café**, porté par des Champenois très impliqués et par la commune souhaitant ainsi, au travers de ce projet, favoriser l'économie sociale et le recyclage, tout en tissant des liens intergénérationnels et conviviaux entre les habitants.

La Cabane à Dons, quant à elle, permettra de donner un objet du quotidien qui ne nous sert plus (en état de marche évidemment) et de pouvoir récupérer si besoin un autre objet de manière anonyme et gratuite. Ce dispositif vient compléter notre **Boîte à livres** sculptée dans un cèdre du parc Simone Veil en 2021 et qui fonctionne si bien !

La solidarité des Champenois s'est également exprimée par une décision des membres du conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle de 3 000 € pour venir en **aide aux victimes du séisme en Turquie et en Syrie.**

Enfin, pour être toujours plus proches de vous, comprendre vos besoins, discuter ensemble simplement, nous vous proposons de nouveaux rendez-vous sur la commune. Maire, adjoints et conseillers municipaux iront à votre rencontre sur différents lieux de la commune, pour un **café ou un apéritif des élus** selon l'horaire. 1^{ère} date à noter : le mercredi 26 avril de 16h à 18h sur le marché pour un café des élus. Nous vous y attendons nombreux !

Les élus majoritaires de la liste **Vivons Champagne !**

Véronique Gazan, Bernard Remy, Geneviève Bensiam, Jean-Charles Donetti, Josette Ducreux, Guillaume Guérin, Virginie Ryon, Michelle Vauquois, Rémy Gazan, Marie-Valérie Robin, Sarah Aggoun, Gilbert Arlabosse, Joachim Bénin, Nathalie Benyahia, Stéphanie Bérard-Poitrasson, André Bois, Bernard Busselier, Amélie Lahns-Franc, Bruno Lecarpentier, Korêm Majeur, Bruno Ryon, Stéphane Subrin, Julien Treuillot, Patrick Van Voorthuysen.



MAIRIE

10 rue de la Mairie 69410 Champagne au Mont d'Or


Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9h-12h / 14h-17h et jeudi : 9h-12h

Samedi (permanence état civil) : 9h-12h

Fermeture le dernier samedi du mois

Fermeture exceptionnelle vendredi 19 mai et samedi 20 mai
(Pont de l'Ascension)

 04 72 52 06 06
accueil@mairiedechampagne.fr

 www.mairiedechampagne.fr
villedechampagneaumontdor

CABANE A DONS

Passage Poste / Crèche des Pastourelles

Du lundi au vendredi de 8h à 16h en libre accès

Fermeture les jours fériés



PERMANENCES

» À LA MAIRIE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Personnes âgées ou isolées - logement

Sur rendez-vous uniquement :

Du lundi au vendredi : 9h-12h

 04 72 52 06 09
c.picquet@mairiedechampagne.fr

Personnes isolées, logement et emploi

Contact par téléphone ou mail le lundi et le jeudi.

 04 72 52 06 04
m.rousseau@mairiedechampagne.fr

SERVICE URBANISME

Sur rendez-vous au centre technique municipal

123 avenue de Lanessan

 04 72 52 29 71
urbanisme@mairiedechampagne.fr

ACCÈS AU DROIT ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES


Le 3^e mercredi du mois de 14h à 17h de septembre à juin.

 Prendre rendez-vous au 04 72 52 06 06

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Droit de la personne et de la famille


Un avocat assure une permanence gratuite, le 1^{er} mercredi
de chaque mois de 9h à 12h.

 Prendre rendez-vous en mairie au 04 72 52 06 06

CONSULTATIONS NOTARIALES

Un notaire assure une permanence gratuite,

le 3^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h.

 Prendre rendez-vous en mairie au 04 72 52 06 06

PERMANENCE EMPLOI


Par la Mission Locale de Tassin La Demi-Lune

2^e et 4^e mercredis de chaque mois de 9h à 12h.

 Prendre rendez-vous au 04 72 59 18 80

PERMANENCE MUTUELLE DES MONTS D'OR

Mercredis 26 avril, 24 mai et 28 juin de 14h à 17h

 Prendre rendez-vous au 04 72 52 06 09 (C.C.A.S)

» À LA MÉDIATHEQUE LE 20

CONSEILLER NUMÉRIQUE


Lundi de 14h30 à 16h sur rendez-vous

au 07 67 37 93 03

Lundi de 16h à 18h sans rendez-vous

ÉCRIVAIN PUBLIC

Tous les mercredis de 9h30 à 12h30

 Prendre rendez-vous au 04 72 52 16 80
ou à mediatheque@mairiedechampagne.fr



VIE PRATIQUE



MARCHÉ TOUS LES MERCREDIS DE 14H À 19H PLACE DE LA LIBERTÉ

DÉCHÈTERIE

Impasse des Anciennes Vignes
Tél. 04 78 47 56 51

1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h

Samedi : 8h30-18h30

Dimanche : 9h-12h

Fermeture les jours fériés

RECYCLERIE

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Samedi : 8h30-18h30

Fermeture dimanche et jours fériés

DONNERIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Fermeture samedi, dimanche et jours fériés

MAISON MÉDICALE DE GARDE

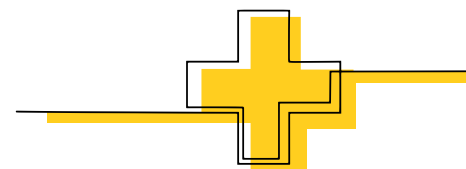
Secteur de Champagne : maison médicale de garde
3, place du Marché 69009 Lyon – Tél. 04 72 33 00 33

Du lundi au vendredi : 20h à minuit

Samedi : 12h à minuit

Dimanche et jours fériés : 10h à minuit

Avant de vous y rendre, téléphonez !



PHARMACIE CHAMPENOISE

• Pharmacie du Mont d'Or

56 avenue de Lanessan

04 78 35 04 74

phiedechampagne@gmail.com

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 14h-19h15

Samedi : 8h30-12h15 / 14h-18h

PHARMACIES DE NUIT

• Pharmacie de l'Horloge

14 place Pierre Vauboin - Tassin La Demi-Lune

04 78 34 26 38

• Grande pharmacie lyonnaise

22 rue de la République - Lyon 2^e

04 72 56 44 00

• Pharmacie des Gratte-ciel

28 avenue Henri Barbusse - Villeurbanne

04 78 84 71 63

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Police	17
Gendarmerie de Limonest	04 78 35 80 77
Pompiers	18
N° européen d'urgence	112
SOS médecins Lyon	04 78 83 51 51
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Urgences dentaires nuit	04 72 10 01 01

Urgences ophtalmologiques :

Hôpital Edouard Herriot

Hôpital de la Croix-Rousse

04 72 11 62 33

04 26 10 91 28

Urgences vétérinaires

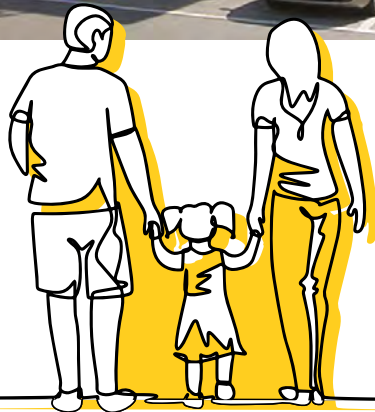
Clinique Champagne, soirs et week-ends

04 78 35 44 25

BUREAU DE POSTE

Place des Anciens Combattants

» Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 14h30-17h
Samedi : 9h30-12h



ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

Léon Bonnardel Bertrand	15 février 2023
Léna Foucaud	26 janvier 2023
Simon Blum	15 janvier 2023
Léane Belhedi	21 décembre 2022
Ali Hannachi	28 novembre 2022

ILS SE SONT MARIÉS

Dafne Guzman et Frédéric Thomas	18 mars 2023
---------------------------------	--------------

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Colette Ben Klifa née Olivarez	14 février 2023
Gisèle Champavier née Favier	11 février 2023
Francisco Da Silva Alves	1er janvier 2023
Hélène Pioppi née Girod	15 décembre 2022
Denis Faraza	10 décembre 2022
André Beauche	4 novembre 2022
Gérard Paturel	1er octobre 2022

Les informations de l'état civil ne sont publiées que sur autorisation des familles.



CHAMPAGNE AU MONT D'OR *Flasher ce code*

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

AGENDA

AVRIL

> Samedi 1^{er}

Lecture-spectacle
Les quatre saisons du potager
11h Médiathèque Le 20

> Dimanche 2

Chantier d'arrachage de la renouée du Japon
10h RDV Cimetière

> Mercredi 5

Contes pour enfants
15h Médiathèque Le 20

Dessignons le printemps
14h-17h30 place de la Liberté

Ouverture du Repair Café
16h Coulouvrier

> Mercredi 26

Café des élus
16h place de la Liberté (Marché)

> Samedi 29

Atelier philo pour les 6-12 ans
11h Médiathèque Le 20

MAI

> Mardi 2

Réunion d'information
Lutte contre les moustiques tigres
18h30 Centre Paul Morand

> Samedi 6

Apéro-concert MoZaïk
11h Médiathèque Le 20

> Lundi 8

Commémoration du 8 mai 1945
Rendez-vous 10h15 à la mairie

> Mercredi 10

Contes en anglais pour enfants de 5 à 8 ans
16h Médiathèque Le 20

> Jeudi 11

Conseil municipal
19h Centre Paul Morand

> Vendredi 12

Tous à vélo !

> Samedi 13

Faites de la propreté
9h30 RDV Centre Paul Morand

Festival itinérant Tout Roule avec Mélodie Champagne
15h place de la Liberté

Concert-Hommage à Morice Benin, passeur d'espérance
20h Espace Monts d'Or

> Samedi 20

Grande soirée Cotton Club de Jazzogie
21h Espace Monts d'Or

> Mercredi 24

Projections de dessins animés
16h Médiathèque Le 20

> Jeudi 25

Réunion de quartier Champagne Centre
18h30 Centre Paul Morand

> Vendredi 26

Soirée jeux de société
20h Médiathèque Le 20

> Mardi 30

Portes ouvertes au groupe scolaire Dominique Vincent
17h

> Mercredi 31

Date limite d'inscription au Concours Champagne en fleurs

JUIN

> Samedi 4

Gala de fin d'année de Mélodie Champagne
20h30 Espace Monts d'Or

> Mercredi 7

Spectacle jeunesse Dans ma bulle
16h Médiathèque Le 20

> Vendredi 9

Gala de fin d'année de Latinoswing
20h Espace Monts d'Or

> Samedi 10

Café des élus
10h30 Médiathèque Le 20

Grande soirée dansante de Latinoswing avec le groupe WoodyMood
20h Espace Monts d'Or

> Samedi 17

Gala de fin d'année de Mélodie Champagne
20h Espace Monts d'Or

> Mercredi 21 juin

Fête de la musique
À partir de 17h30 centre-village

> Du vend. 23 au dim. 25

Champagne en fête
Centre-village

> Vendredi 30 juin

Fête de l'école
17h groupe scolaire D. Vincent

J'ÉCORÉNOVE MON LOGEMENT,



TELLEMENT SIMPLE QUE VOUS ALLEZ ENFIN VOUS LANCER.

Estimation des travaux, des aides, des financements, annuaires d'artisans agréés
:
préparez votre projet en moins de 10 minutes sur j-ecorenové.credit-agricole.fr

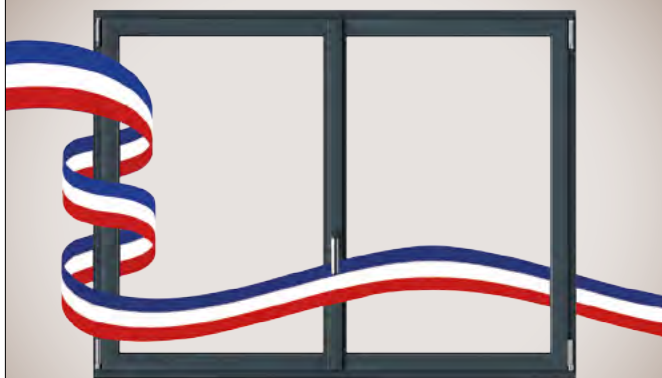


J'ÉCORÉNOVE
MON LOGEMENT



TRYBA,
c'est bien plus que des fenêtres,
c'est aussi 40 ans d'un savoir-faire
incomparable.

FABRICATION
FRANÇAISE
DEPUIS + DE 40 ANS



PVC | ALU | BOIS

TRYBA
CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR

tryba.com

TRYBA MONT D'OR CONSEILS
1 place Ludovic Monnier
69410 Champagne-au-Mont d'Or
Tél. : 04 72 59 14 69

CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour



BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANÇOIS MERMET - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
04 78 34 15 16

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

- Des repas à la carte à **composer vous-même**.
- Chaque jour de l'année, un **grand choix de plats** savoureux et variés.
- Les **conseils d'un diététicien** pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai **sans engagement** sur simple appel téléphonique.
- Livraison à **heure fixe**, avant midi et avec le sourire 😊



Contactez-nous
04 72 32 15 74

En partenariat
avec



Portage de repas à
Champagne au Mont d'Or

À PARTIR DE
12,50€ TTC
soit 8.58€ après
aides fiscales



Illustrations: La Pompadour



SI
services à
la personne

Aides fiscales
sur les prestations
de services
à la personne
Loi de finances n° 2016-
1917 du 29 /12/2016

www.les-menus-services.com